



Rapport annuel 2022

Assemblée Générale ordinaire du 10 juin 2023





La Société d'Études Ornithologiques de La Réunion est une association Loi 1901 de protection de la nature à but non lucratif et agréée au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement. Elle œuvre spécifiquement à la protection et à la conservation des oiseaux de La Réunion et de leurs milieux naturels.

Composition du Conseil d'administration

Christian LEGER, Président
Flora MADIER, Vice-présidente
Pauline FRANCOISE, Secrétaire
Serge GARNIER, Secrétaire adjoint
Jean-Maxime LEONARD, Trésorier
Jean-Cyrille NOTTER, Trésorier adjoint

Les membres du conseil d'administration

Stéphanie BERNARD
Pascaline BOILDIEU
Alexandre BOYER
Laurent BRILLARD
François CARTAULT
Jean-Philippe CHOISIS
Matthieu LE CORRE
Flora MADIER
Jean-Cyrille NOTTER
Martin RIETHMULLER
Sylvie ROMPILLON

Equipe des permanents 2022 :

Administration générale

Bérangère DIDIER
Assistante de gestion

François-Xavier COUZI
Directeur

Floriane NATIVEL
Secrétaire

Eric TEVANE
Assistant de gestion

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Emmanuelle FERRAND
Agent d'animation EEDD

Programme de Conservation

Damien FOUILLOT
Coordinateur Equipe Tuit-tuit

Léo CHEVILLON
Chargé de mission Pétrels

Jean-François CENTON
Ornithologue de terrain Tuit-tuit

Nicolas LAURENT
Chargé de mission Suivis et expertises ornithologiques

Jaime MARTINEZ
Ornithologue de terrain Tuit-tuit

Estelle DUCHEMANN
*Chargée de communication Tuit-tuit & Life4Best
Colosse*

Erwan SOLIER
Chargé de mission Tuit-tuit

Gaspard CELLIE
Ornithologue de terrain Tuit-tuit

Steve AUGIRON
Coordinateur scientifique – Programme Papangue

Fabien JAN
Ornithologue de terrain Tuit-tuit

Damien CHIRON
*Chargé de mission – Programme Papangue
Chargé de mission FEDER ATEN-Run*

Loic HOARAU
Ornithologue de terrain Tuit-tuit

Pierrick FERRET
*Chargé de mission Papangue
Chargé de mission EEE et Salanganes*

Centre de Sauvegarde et Centre de gestion et de Transit des NAC

Julie Tourmetz
Coordinatrice du centre de soins

Samantha Renault
Coordinatrice du centre de soins



Sommaire

Rapport Moral

Le mot du Président

Rapport d'activité

Vie associative

Education à l'Environnement

Expertises et suivis ornithologiques

Centre de sauvegarde

LIFE+ Biodiv'OM

FEDER ACT4PP

FEDER EMEPER

Actions de lutte contre le Mainate religieux et la Perruche à collier

Refuge LPO péi

Presse et communication

Rapport financier

Comptes 2022

Postes de dépenses et produits

Budget prévisionnel

Projections 2023...

Remerciements



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr



Rapport moral

Gygis blanche, *Gygis alba* (© Damien CHIRON)



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Adhérents, partenaires, salariés de la SEOR

Pour le rapport moral 2021, j'avais décidé de positiver ; en dehors d'un nombre d'échouages record de pétrels (rappel : 1450 oiseaux échoués !!) pendant les nuits sans lumière, le bilan avait été plutôt positif. Pour 2022, ça semble continuer !!

Pour les échouages de pétrels, 2022 a été bien meilleur (674) et pour le reste, le travail a continué à être fait consciencieusement et avec professionnalisme par les salariés et avec passion par les bénévoles.

Un point particulier sur la rédaction et le lancement du Plan National d'Actions pour le papangue. Notre rapace endémique est en mauvais état. Les risques principaux connus étaient jusqu'à maintenant les empoisonnements secondaires (ingestion de rats empoisonnés) et les collisions avec les divers obstacles fixes ou mouvants (câbles ou véhicules) ; aujourd'hui les risques complémentaires liés à une faible diversité génétique (population de moins en moins importante), à la pression constante sur les habitats (dérangements) et aux expositions à tous les types d'agents infectieux entraînent un taux de reproduction faible et menacent la survie de l'espèce. Souhaitons que ce PNA et la prise de conscience de tous les Réunionnais fassent inverser cette tendance.

Quant aux tuit-tuits, ils se portent plutôt bien grâce - surtout - à la participation de tous nos salariés et bénévoles et malgré les lourdeurs administratives qui entament parfois la sérénité de nos équipes.

Enfin, je souhaiterais revenir sur les changements de personnels qui ont eu lieu en fin d'année 2022. Des raisons familiales (retour en métropole) ou de santé, ou simplement personnelles ont conduit certains salariés à demander une rupture conventionnelle que le Conseil d'Administration a acceptée. L'équipe tuit-tuit a ainsi été "décimée" et le Centre De Sauvegarde très impacté. Heureusement, l'équipe "Roche Ecrite" a été reconstituée assez rapidement pour pouvoir satisfaire au suivi des nouveaux juvéniles de l'année et le CDS a bénéficié de l'aide de nombreux bénévoles, stagiaires ou éco-volontaires. Outre les implications financières pour la SEOR (en dizaines de milliers d'euros), il nous faut réfléchir aux raisons qui ont pu entraîner ces désaffections. Les pressions professionnelles externes, les relations individuelles internes, la période Covid et post-Covid et la difficulté des missions qui leur sont confiées sont certainement à l'origine de cette envie de changer de métier (ou de changer d'air !!) de ceux qui nous ont quitté. Le coût humain de ces pressions n'est certainement pas suffisamment pris en compte.

Il nous faut donc aussi repenser au mode de fonctionnement de la SEOR :

- rapprocher les adhérents (et en particuliers les administrateurs) des salariés,
- rapprocher les adhérents entre eux en organisant à nouveau des sorties ornitho (sans attendre que les salariés les organisent),
- reprendre notre projet associatif interrompu par le Covid,
- avoir une politique d'adhésions et une communication interne plus dynamique,
-



La taille actuelle de la SEOR et son nombre important de salariés ne doit pas nous faire oublier son caractère associatif et chacun d'entre nous doit s'impliquer encore plus dans la vie de l'association (voir citations ci-dessous)

Malgré tout cela, la SEOR est toujours en pointe dans la défense de la biodiversité et de l'avifaune en particulier.

Continuons et merci à tous !

..... et les citations "rituelles" :

Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde -

Mahatma Gandhi

Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire. -

Théodore Monod

Le Président de la SEOR



Christian LEGER





Rapport d'activité

Barge rousse *Limosa lapponica* (photo : Pierrick FERRET)



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées

Saint-André - 97440

TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Vie associative

Adhérents

En 2022, l'association compte 246 adhérents (contre 262 en 2021). Un chiffre légèrement en baisse cette année. Cependant le nombre d'adhérent ne reflète pas tout à fait le large soutien que nous avons au quotidien avec le nombre de bénévoles actifs dans tous les pôles d'activité. Nous comptons sur le projet associatif qui devrait voir le jour très bientôt pour nous aider à reconquérir les adhérents n'ayant pas renouveler leur cotisation et conquérir de nouveaux adhérents. Espérons-le pour l'année 2023.

Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2022. 2 réunions du Bureau ont eu lieu en alternance pour gérer l'association.

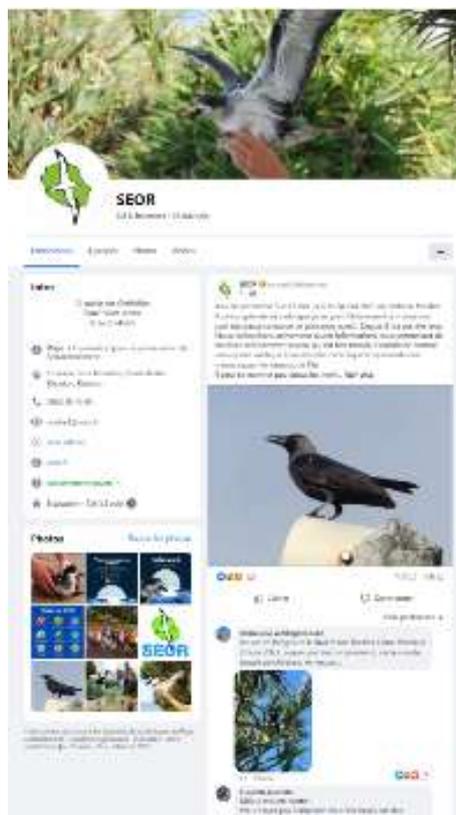
La communication via les réseaux sociaux

La page Facebook « SEOR », est accessible directement en cochant la mention « s'abonner » toujours sur le réseau social. Fin 2022, nous comptons plus de 6 000 abonnés contre 5 400 mentions « j'aime » en 2021, ce chiffre continue encore à augmenter chaque année.

Les inscrits peuvent donc consulter notre page et y retrouver les différentes publications postées.

En ce qui concerne les publications, 69 ont été mises en ligne en 2022, ce qui représente une moyenne de 1,3 actualités par semaine. On constate une légère hausse des actualités, contrairement aux années précédentes, puisqu'en 2021 54 actualités publiées soit 1,03 par semaine, en 2020 nous avons publiés 59 actualités soit 1,1 par semaine, et en 2019 nous avons publiés 66 actualités soit 1,3 par semaine, malgré ça le nombre de vues sur ces actualités augmente.

Facebook reste donc l'un des moyens les plus utilisés et les plus pertinents pour communiquer sur ses actions et ses actualités.





La SEOR est aussi présente sur Instagram, réseau social tendance ces dernières années. Sur ce réseau social, la SEOR compte près de 988 abonnés (followers) en 2022. Près d'une centaine de stories ont été postées. Les internautes ont taggué plus d'une centaine de fois la SEOR sur leur publication, pour la plupart des photos animalières. Ce réseau social plutôt jeune et dynamique pourrait apporter encore plus de visibilité à notre association. Instagram reste encore un outil à exploiter

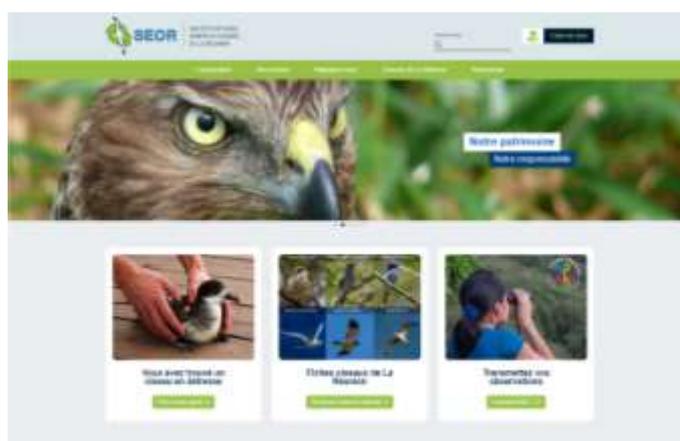
Refonte du site internet de l'association

Le site internet a été mis en place en 2009 (<http://www.seor.fr>).

En 2022, 314 056 visites ont été enregistrées sur le site (369 117 en 2021).

En 2021, un cahier des charges avait été réalisé pour définir les évolutions nécessaires du site internet de la SEOR. Le développement et la mise en ligne de la nouvelle version du site a été confié à

notre développeur et la nouvelle version du site a été mis en ligne le 10 juin 2022. Ce projet entre dans le cadre de la nouvelle convention avec le Conseil Départemental de La Réunion.



Société d'Études
Ornithologiques
de La Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Le Chakouat : la lettre d'information de la SEOR

En 2022, la SEOR a sorti 3 numéros du Chakouat (les numéros 72, 73 et 74). La Lettre d'information de la SEOR est mise en ligne puis le lien est envoyé aux adhérents. Ceux qui souhaitent recevoir le Chakouat en version papier ou dans un autre format (pdf) peuvent en faire la demande directement auprès de la SEOR.



Cette lettre d'information publiée en version électronique (PDF) sur le site internet et en Hyperlien sur la liseuse Calaméo a été :

- envoyée aux adhérents de la SEOR, à jour de leur cotisation, soit à 420 personnes pour le numéro 72 (lu par 246 personnes), à 443 personnes (dont 8 envois papier) pour le numéro 73 (lu par 259 personnes), à 478 personnes pour le numéro 74 (lu par 357 personnes).
- est disponible en téléchargement sur le site de la SEOR en format PDF après la sortie d'un nouveau numéro (à ce jour jusqu'au 73ème numéro)

Participation à des manifestations

En 2022, la SEOR a participé à plusieurs manifestations :

- La Fête Zétwal dann zié au Maido à Saint Paul les 25 et 26 mars 2022
- La Fête de la biodiversité au Lycée François de Mahy au Tampon le 13 mai 2022
- Le Forum des associations au parc du Colosse de Saint André le 3 septembre 2022
- La Journée du Sport au Parc du Colosse le 20 octobre 2022
- Le Salon Aerotech à la NORDEV à Saint Denis le 27 octobre 2022
- La Fête de la Science au Muséum le 25 novembre
- La Fête de l'Eau à St Denis le 26 novembre 2022

Sorties organisées par la SEOR

En 2022, la SEOR a organisé des sorties au Barachois à Saint Denis et à l'Etang du Gol (Saint Louis) pour observer la rentrée des Pétrels dans le cadre des WE Nature, pilotés par le Département de La Réunion.

Bénévolat

En 2022, le bénévolat a été valorisé à hauteur de 127 415 €. Le soutien apporté par les bénévoles est évalué à un peu plus de 11 411 heures ce qui est très important. Ce soutien se répartit dans les 10 grandes actions proposées par l'association :

- les chantiers bénévoles de la Roche Ecrite,
- la mobilisation des bénévoles du réseau de sauvetage,
- la mobilisation des soigneurs bénévoles,
- la mise en œuvre du protocole STOC,
- la contribution des observateurs au site Faune-réunion.fr,
- les actions de lutte contre le mainate religieux
- le réseau pour la capture de Papangue
- le réseau d'observateurs dans le cadre du FEDER ATEN-RUN (bague)
- les réunions de Conseil d'administration et du Bureau
- la mobilisation des membres du CA et particulièrement du Président, du Secrétaire et du Trésorier lors de réunions ou de commissions.

Un grand MERCI à chacun pour votre mobilisation qui contribue de manière essentielle à la mise en œuvre des actions engagées par l'association en faveur de la protection des oiseaux de La Réunion.

Stagiaires

Stagiaires accueillis à la SEOR au cours de l'année 2022 :

- Owen SAUTRON, LEGTA St Paul, stage de 6 semaines sur le suivi de reproduction de l'Echenilleur de la Réunion et la création et présentation d'une animation pour collège/lycée.
- Estelle CHENE, SUP'ECOLIDAIRE, stage de 2 mois au Centre de Soins sur la prise en charge et la manipulation de la faune sauvage et la création de nouveaux supports pédagogiques.
- Adam PAYET, Collège La Salle St Michel, en stage d'observation de 5 jours au Centre de Soins.
- Maya BATAILLE et Noémie SALIBA, en stage de Master 1 (BEST-T) du 09 février au 24 juin 2022 sur l'analyse des prises en charge de Paille en queue au Centre de soins de la SEOR.
- Simon ARFI, MFR des métiers de la Montagne, stage de 8 semaines sur les actions de terrain du Life Biodiv'OM



Équipe salariée

Au cours de l'année 2022, le mouvement salarial a été comme suit :

- **Les salariés sortants :**
 - Kalyan LECELRC, chargé d'études dans le cadre du programme de la faisabilité de la réintroduction de la Perruche verte des Mascareignes, fin de CDD le 30/04/2022,
 - David DERAND, chargé de mission le cadre du programme de la faisabilité de la réintroduction de la Perruche verte des Mascareignes, fin de CDD le 30/04/2022,
 - Fabien JAN, technicien de terrain (avec qualité de cordiste), fin de CDD le 10/05/2022
 - Bérangère DIDIER, assistante de gestion, sortie le 31/05/2022
 - Jaime MARTINEZ, assistant de terrain, sorti le 30/11/2022
 - Estelle DUCHEMANN, chargée d'études, sortie le 15/12/2022
- **Les salariés entrants :**
 - Loic HOARAU, assistant de terrain dans le cadre du programme LIFEBIODIV'OM , embauché en CDD du 07/03/2022 au 06/02/2023
 - Eric TEVANE, comptable, embauché en CDD du 01/05/2022 au 10/05/2023
 - Solenn BOUCHER, technicienne de terrain dans le cadre du programme LIFEBIODIV'OM, embauchée du 07/11/2022 au 06/05/2023
 - Florian HOARAU, technicien de terrain dans le cadre du programme LIFEBIODIV'OM, embauché du 07/12/2022 au 06/06/2023
 - Simon MARTIN PIGEONNIER, technicien de terrain dans le cadre du programme LIFEBIODIV'OM, embauché en CDD du 07/12/2023 au 06/06/2023

Comptabilité

La saisie des pièces comptables, le lettrage et la justification des comptes, les rapprochements bancaires ont été réalisés par Bérangère DIDIER, Floriane NATIVEL. Après le départ de Bérangère DIDIER fin mai 2022, c'est Eric TEVANE qui a pris le relais dans le suivi comptable et social.

La mission de révision et de surveillance ainsi que la production des comptes annuels sont assurées par M. TAOCHY, Expert-comptable. M. GUENEAU, Commissaire aux comptes, examine et approuve nos comptes et rend son rapport général.

Gestion administrative des ressources humaines et suivi social

La production de la paye, le suivi des cotisations sociales (DSN : déclaration mensuelle auprès de la CGSS-Pôle emploi, la CRR et autres organismes) a été faite en interne par Bérangère DIDIER puis par Eric TEVANE.

Ils ont également assuré le suivi administratif des salariés et des stagiaires : DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche), contrats d'embauche, formation, visite médicale et départ de l'association, sous la responsabilité de François-Xavier COUZI.



Réunions diverses

Le Président de la SEOR ou son représentant a participé en 2021 à **91 réunions et rencontres** :

| Date | Objet | Participant | Date | Objet | Participant |
|-------|--|-------------|-------|---|-------------|
| 19/01 | Réunion travail FEDER disperseurs | FX COUZI | 03/06 | Conseil développement TCO | C. Léger |
| 20/01 | Visio CYCLEA | C. Léger | 08/06 | SRC - GT environnemeny | C. Léger |
| 26/01 | Bureau CEB | C. Léger | 10/06 | Réunion prépration ARB | FX COUZI |
| 02/02 | APPMAR au Colosse | C. Léger | 10/06 | COFIL Fête de la Science | C. Léger |
| 09/02 | Bureau Office de l'Eau - OLE | C. Léger | 17/06 | Congrès national LPO | C. Léger |
| 10/02 | Réunion DGA Aix Marseille Provence Métropole Pollution lumineuse | FX COUZI | 18/06 | Congrès national LPO | C. Léger |
| 11/02 | Réunion "Aires éducatives" | C. Léger | 19/06 | Congrès national LPO | C. Léger |
| 12/02 | AG de la Fédération d'escalade | C. Léger | 21/06 | Réunion réseau EEE - UICN à l'ONF | N. LAURENT |
| 15/02 | Schéma Régional des Carrières - SRC | C. Léger | 24/06 | Réunion LPO U2B | FX COUZI |
| 16/02 | Réunion "Refuges" à Mascarin | C. Léger | 27/06 | Réunion préfiguration ARB | FX COUZI |
| 18/02 | Réunion Charte EDF Pollum | FX COUZI | 29/06 | CDPENAF | C. Léger |
| 23/02 | Réunion CDAC | FX COUZI | 29/06 | CA Parc national | C. Léger |
| 24/02 | CEB | C. Léger | 10/08 | Commission OLE | C. Léger |
| 28/02 | Préparation ARB à la CINOR | C. Léger | 18/08 | Concertation projet AP destruction de la Perruche à collier | N. LAURENT |
| 02/03 | CA de l'OLE | C. Léger | 25/08 | Intervention "Radio Arc en Ciel" | C. Léger |
| 03/03 | Visio AFAQ pour EDF | C. Léger | 31/08 | CA OLE | C. Léger |
| 03/03 | Préparation ARB au TCO | C. Léger | 05/09 | SRC - GT environnement | C. Léger |
| 04/03 | Réunion DEAL PNA Papangue | FX COUZI | 06/09 | Réunion Fête de la Science | C. Léger |
| 04/03 | Préparation ARB à la CIREST | C. Léger | 09/09 | Bureau CEB | C. Léger |
| 11/03 | CA Parc National | C. Léger | 19/09 | Intervention Antenne Réunion | C. Léger |
| 16/03 | CEB Commission SDAGE | C. Léger | 21/09 | Réunion ATE Rectorat | C. Léger |
| 21/03 | Réunion FDGDON/SEOR | FX COUZI | 28/09 | CDPENAF | C. Léger |
| 21/03 | Réunion FDGDON | C. Léger | 03/10 | Réunion visio Charte Nature&Nuit | FX COUZI |
| 23/03 | Intervention sur RTL Réunion | C. Léger | 04/10 | CEB | C. Léger |
| 01/04 | Réunion signature convention Charte Nature&Nuit | FX COUZI | 06/10 | Réunion CYROI Fanny GimiéExp. Animale | FX COUZI |
| 01/04 | Réunion Charte EDF à Kélonia | C. Léger | 11/10 | Réunion CYROI Veille épidémiologique CDS | FX COUZI |
| 05/04 | SRC - GT carrières | C. Léger | 12/10 | OLE - Sélection directeur | C. Léger |
| 06/04 | MDLN - Mairie de St André | C. Léger | 19/10 | Réunion NEXA Cathleen Cybèle | FX COUZI |
| 07/04 | Réunion avec Orphie Edition Livre des oiseaux de La Réunion | FX COUZI | 26/10 | CDPENAF | C. Léger |
| 08/04 | Intervention Antenne Réunion | C. Léger | 04/11 | OLE - Sélection directeur | C. Léger |
| 11/04 | Intervention "Radio Arc en Ciel" | C. Léger | 08/11 | Commission OLE | C. Léger |
| 13/04 | CDPENAF | C. Léger | 15/11 | OLE - Sélection directeur | C. Léger |
| 21/04 | FEDER Disperseurs | FX COUZI | 21/11 | Réunion Charte Nature&Nuit | FX COUZI |
| 26/04 | SRC - GT transports | C. Léger | 22/11 | Réunion Conseil de Développement GPMDLR | FX COUZI |
| 28/04 | CEB - Commission ressources | C. Léger | 23/11 | CDPENAF | C. Léger |
| 05/05 | SCPR | C. Léger | 24/11 | CEB | C. Léger |
| 10/05 | CEB | C. Léger | 24/11 | CA Parc national | C. Léger |
| 11/05 | Présentation SEOR au MEDEF Réunion | FX COUZI | 29/11 | CA OLE | C. Léger |
| 11/05 | Réunion MEDEF | C. Léger | 01/12 | COFIL SRC | C. Léger |
| 11/05 | Commission OLE | C. Léger | 02/12 | Séminaire Innovation Créolia | C. Léger |
| 16/05 | Bureau CEB | C. Léger | 08/12 | Conseil des Rivages | C. Léger |
| 19/05 | Réunion "Fête nature" au Colosse | C. Léger | 09/12 | Lancement charte Nature&Nuit | FX COUZI |
| 23/05 | Réunion CBNM | C. Léger | 09/12 | Charte Nature et Nuit | C. Léger |
| 27/05 | CDPENAF | C. Léger | 27/12 | Réunion AFIE SEOR Nuits sans lumière 2023 | FX COUZI |
| 01/06 | CA - OLE | C. Léger | | | |
| 02/06 | Réunion de travail ATE Colosse | FX COUZI | | | |
| 02/06 | TCO - Atelier environnement | C. Léger | | | |



Éducation à l'environnement

Pôle d'activité piloté par Emmanuelle FERRAND

Bilan des interventions

En 2022, il y a eu le même nombre d'animations qu'en 2021 : 121 animations ont été réalisées dans les écoles de l'île contre 58 en 2020. Ce sont donc environ 2 800 élèves répartis dans 96 classes qui ont reçu une animation pédagogique de la SEOR. En sachant que ce chiffre augmente à 3 150 enfants en comptant les animations qui ont eu lieu dans les centres aérés.



Interventions ponctuelles

Au total, ce sont 92 interventions pédagogiques ponctuelles ont été réalisées dans plusieurs établissements scolaires sur toute l'île de La Réunion contre 79 en 2021. Pour l'année 2022, l'animation sur les oiseaux forestiers est légèrement repassée devant l'animation sur les oiseaux marins avec 37 animations en classe et 17 sorties en forêts.

L'animation sur les oiseaux marins a été réalisée 35 fois en classe et 9 relâchés d'oiseaux marins ont eu lieu en présence d'élèves. Contrairement à l'année dernière l'animation intitulée « Qu'est-ce qu'un oiseau ? » n'a été réalisée que 2 fois. En revanche l'animation sur les oiseaux des quartiers et des jardins de La Réunion a eu un plus de succès en 2022 avec 14 animations et 7 sorties autour de l'établissement pour observer les oiseaux.

Les autres animations

En 2022, plusieurs programmes ou subventions ont permis de réaliser des animations sur des thèmes spécifiques.

- **Les animations Projet avec le quartier de la Rivière des Galets :**

Dans le cadre d'un projet porté par le Parc National de La Réunion, deux écoles (Laurent Vergés et Eugène Dayot) du quartier de la Rivière des Galets au Port ont pu bénéficier d'interventions de plusieurs structures notamment la SEOR. Ce sont donc 19 classes qui ont pu bénéficier d'une sensibilisation sur les oiseaux marins nicheurs de La Réunion. Deux animations sur les oiseaux des quartiers et des jardins ont également été réalisées, l'une pendant un mercredi des vacances de mars pour les enfants de l'association FAR FAR et l'une pour une classe de l'école Laurent Vergés.

- **Les animations financées par la Convention avec la commune de Saint-Paul**

En 2022, la SEOR et la commune de Saint-Paul ont signé une convention annuelle qui prévoit entre autre des animations pédagogiques dans les écoles de la commune. Constituée de 12 bassins de vie, il a été convenu que 24 animations pour les primaires seraient effectuées (2 par bassins de vie). Celles-ci ont pu être effectuées de Mars à Juin 2022. Les élèves ont bénéficié d'une animation pédagogique en salle à travers un diaporama imagé et adapté à leur niveau. Trois thèmes d'animation étaient

proposés aux écoles : les oiseaux des quartiers et des jardins, les oiseaux forestiers et les oiseaux marins. Ce ne sont pas moins de 544 élèves réparti en 25 classes de tous les niveaux de primaire qui ont pu être sensibilisés à la protection des espèces indigènes et endémiques de l'île. Enfin, 14 animations ont également étaient prévues dans les centres aérés pendant les vacances de Mai et les vacances de Juillet/Août. 400 enfants qui ont pu ainsi bénéficier d'activités et d'animations sur les oiseaux de l'île.

- **Les animations Life4BEST**

Dans le cadre du projet Life4BEST financé par l'OFB, il était convenu de faire des animations à destination des scolaires sur les zones humides de La Réunion avec une visite sur le terrain pour faire découvrir la zone humide du Colosse, zone sur laquelle s'est déroulé l'entièreté du projet. C'est l'école de l'Étang située juste à côté de la SEOR et non loin de l'étang du Colosse qui a été contacté pour recevoir ces animations, ce sont 5 classes qui ont pu bénéficier de ces animations sur les zones humides de La Réunion. Malheureusement par manque de moyens au niveau des bus et dans l'impossibilité de faire déplacer les enfants à pied jusqu'à l'étang, les enfants n'ont pas pu se rendre sur le site pour mieux le découvrir.

- **Les animations financées par le département de La Réunion dédiés aux classes de 6ème**

Une Convention Pluriannuelle d'Objectif a été signée en 2022 avec le Département de La Réunion et la SEOR. Dans cette convention, il y est proposé entre autres 15 interventions à destination des classes de 6^{ème} de toute l'île sachant que cette animation est en lien avec le programme de SVT de ce niveau.

Deux thèmes ont étaient proposés aux professeurs : les oiseaux des quartiers/jardins et les oiseaux forestiers.

C'est donc 14 interventions qui ont étaient réalisées avec 13 interventions en classe sur les oiseaux forestiers et 13 sorties en forêt dans différents Espace Naturel Sensible comme Grand Étang, Dioré ou encore Notre Dame de la Paix pour ne citer qu'eux. L'avantage pour les classes, c'est que bus était pris en charge par la Dotation Biodiversité. La 14^{ème} intervention était sur les oiseaux des quartiers/jardins au collège Lasalle Maison Blanche à Saint-Paul.



Expertises et suivis ornithologiques

*Pôle d'activité géré par Nicolas Laurent, Estelle Duchemann,
Emmanuelle Ferrand et Damien Chiron*

Faune-Réunion

Programme suivi par Damien Chiron et Martin Riethmuller



1) Objectifs généraux de l'action

La plateforme de saisie en ligne faune-réunion www.faune-reunion.fr est un outil dit de sciences participatives, destinée à faciliter la transmission de données d'observations spatialisées d'espèces faunistiques. Par le biais d'une centralisation massive de données consultables en ligne, cette plateforme a alors deux objectifs majeurs, à savoir :

- ❖ contribuer à la protection des espèces indigènes grâce à l'amélioration **des connaissances fondamentales des espèces faunistiques** de La Réunion
 - préciser les Cycles biologiques annuels
 - apporter des informations sur la répartition géographique/ altitudinale
 - Appréhender l'évolution spatiotemporelle par le principe de « sentinelles de la biodiversité »
- ❖ Informer, former, développer et fédérer un réseau d'éco-citoyens à travers la visualisation des données d'observations transmises et des échanges entre les observateurs et les vérificateurs de données.

2) Fonctionnement interne de la plateforme :

La plateforme faune réunion du réseau des sites VisioNature développé et administrés par Biovision. A l'échelle mondiale, ce réseau de sites regroupe une dizaine de pays d'Europe dont la France métropolitaine (une quarantaine de portails locaux), et plusieurs territoires d'Outre-mer incluant les Antilles et la Guyane ainsi que les îles de l'Océan indien dont fait partie faune-réunion.

A l'échelle de l'île de La Réunion, la SEOR a en charge l'administration, la coordination générale et l'animation locale de cette plateforme de saisie à La Réunion. Par le biais de conventions bipartites établies avec les associations Nature Océan Indien et le Groupe Chiroptère Océan Indien, la SEOR leur délègue respectivement la vérification des données herpétologiques et chiroptérologiques. Qui plus est, plusieurs experts naturalistes apportent leur compétences dans la vérification des données d'un ou de plusieurs groupes biologiques dans lequel ils sont spécialisés Les données acquises par le biais de cette plateforme sont transmises annuellement au SINP.



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

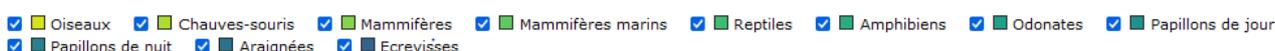
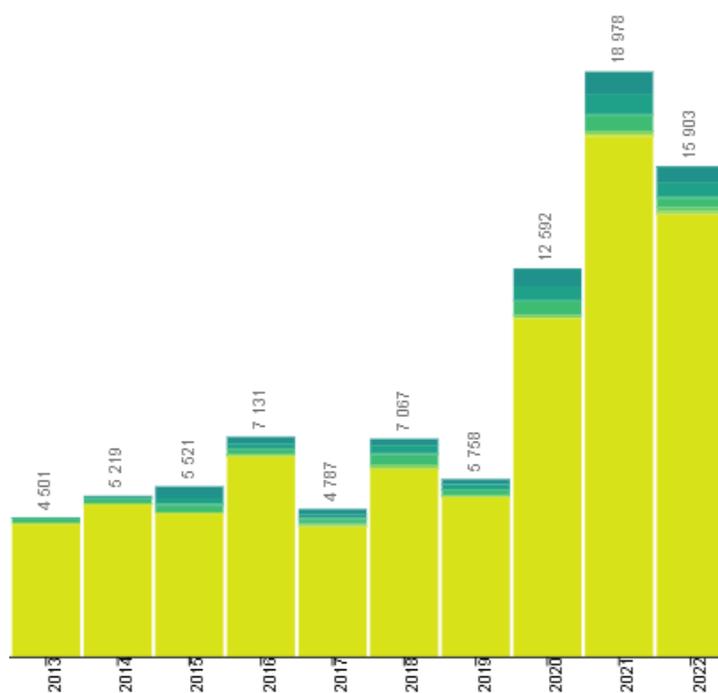
ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

3) Evolution annuelle du nombre de données

a) Evolution annuelle du nombre de données

Près de 16 000 données naturalistes ont été saisies sur faune-réunion en 2022. Il s'agit du 2^{ème} plus fort total annuel depuis l'ouverture de cette plateforme en 2012, derrière 2021 qui avait battu tous les records avec près de 19000 données enregistrées.



Evolution du nombre annuel d'observations déclarées dans Faune-Réunion, par groupe taxonomique au cours des 10 dernières années (2013 et 2022).

b) Evolution temporelle d'indicateurs quantitatifs relatifs à l'avifaune

A titre informatif, voici d'autres éléments comparatifs entre 2019, 2020, 2021 et 2022 sur les données ornithologiques représentant près de 90% des données collectées sur la plateforme faune réunion:

| Données d'oiseaux collectées dans faune réunion | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|-------|--------|--------|--------|
| Nombre d'observations | 5 157 | 11 137 | 17 164 | 14 423 |
| Nombre d'observateurs différents | 91 | 96 | 108 | 109 |
| Nombre de contributeurs à plus de 100 données par an | 14 | 21 | 22 | 24 |
| Nombre de contributeurs à plus de 1 000 données par an | 0 | 2 | 6 | 4 |
| Nombre maximum de contributions pour un même observateur | 639 | 2016 | 2 225 | 2 843 |
| Nombre de données associées à un "code atlas" (= statut reproduction) | 866 | 1 607 | 2 431 | 2 372 |
| Nombre de "listes complètes" (= focales d'observation où tout est noté) | 144 | 485 | 632 | 567 |
| Nombre d'actualités "oiseau" publiées sur le site | 5 | 10 | 5 | 5 |



Si le nombre d'observations ornithologiques en 2022 a également diminué (- 16%) par rapport à 2021, le nombre de contributeurs continue quant à lui d'augmenter légèrement cette année encore, avec 109 observateurs ayant saisi *a minima* une donnée sur la plateforme, soit un de plus par rapport à 2021 ; ceci malgré le turnover notable de contributeurs venus séjourner sur l'île.

Notons que le nombre d'observateurs ayant transmis plus de 100 données annuelles continue également d'augmenter soulignant une fédération du bastion d'observateurs les plus actifs autour de cet outil de saisie en ligne.

Soulignons enfin que si la baisse du nombre de données ornithologiques associées à un "code atlas » est imputable à la diminution du nombre de données faunistiques par rapport à l'an passé, la proportion de ces données relatives à une reproduction a augmenté, passant de 14.1 % en 2021 à 16.5% en 2022. Cette hausse peut en partie s'expliquer par une meilleure utilisation de l'outil de saisie par les contributeurs.

c) Vérifications de données et échanges avec les contributeurs

Avec 231 actions de vérifications de données nécessitant un échange sur la validation des données transmises auprès des contributeurs, soulignons un effort notable des vérificateurs en 2022. Ceci s'explique grâce au recrutement de nouveaux vérificateurs de données.

| Année | Nombre d'actions de vérification |
|-------|----------------------------------|
| 2019 | 70 |
| 2020 | 124 |
| 2021 | 183 |
| 2022 | 231 |

Qui plus est, cette hausse du nombre de vérifications ne tient pas compte des nombreux échanges en amont d'une saisie de donnée par un contributeur (confirmation d'espèces, problème de saisies, signalements diverses...). A ce titre, plus de 380 échanges mails ont été réalisés en 2022 par le salarié de la SEOR en charge de l'animation de la plateforme « faune réunion ».

d) développement des fonctionnalités de faune-réunion en lien avec Biolovision :

Suite au 1er Comité de Pilotage « Océan Indien » réalisé en 2021, plusieurs réunions ont été programmées avec Biolovision et le coordinateur Faune-France, visant à corriger et développer certaines fonctionnalités de la plateforme.

- Correction des données altitudinales

Selon le mode de saisie des données (localisation précise ou saisie d'une observation au lieu-dit) la majorité des observations collectées auparavant n'avait aucune attribution d'altitude associée (altitude = 0 m) donnant lieu à des erreurs de distribution altitudinale pour la très grande majorité des espèces. Suite à une automatisation programmée par les développeurs cette erreur d'attribution a pu être corrigée pour l'ensemble des données historiques et actuelles.



- Création de cartes de synthèse visualisables depuis la plateforme
Suite à la création de différents maillages à l'échelle de l'île parallèlement à la mise en place d'un module spécifique de visualisation cartographique, il est dorénavant possible de visualiser des cartes de synthèses spécifiques depuis la plateforme.

- Ouverture de 3 nouveaux groupes biologiques en mode administrateur :
Suite à la demande de plusieurs membres du Comité de Pilotage en 2021, 3 nouveaux groupes biologiques ont été ouverts à la saisie par les développeurs. Pour l'instant disponibles uniquement pour les administrateurs de la plateforme en vue de la configuration des listes d'espèces associées en lien avec le référentiel taxonomique (TaxRef) il s'agit des groupes suivants :

- Papillons de nuits (une vingtaine d'espèces),
- Araignées,
- Crustacées (crabes terrestres et écrevisses).

e) **Animations, coordination et développement du réseau de naturalistes sur la Plateforme faune-réunion :**

Parallèlement à l'ouverture des 3 nouveaux groupes biologiques, des échanges ont eu lieu avec divers experts pouvant assurer la configuration des listes d'espèces correspondantes (statut, occurrence...) et assurer la vérification des observations associées saisies sur faune réunion.

4) Perspectives 2023

a) **Redéfinition et créations des conventions bipartites auprès des structures partenaires**

Dorénavant signataire de la Charte Faune France, la SEOR en tant qu'administrateur de la plateforme faune réunion, doit redéfinir les conventions bipartites établies avec les associations Nature Océan Indien et le Groupe Chiroptère Océan Indien qui se voient respectivement déléguer la vérification des données herpétologiques et chiroptérologiques.

En tant qu'expert dans le domaine de l'arachnologie, une convention du même type devra être établie avec le MNHR qui souhaite rejoindre l'équipe faune réunion en tant que structure partenaire pour la gestion de leurs données naturalistes.

b) **Copil faune Océan indien**

Un second Comité de Pilotage Faune Océan Indien aura pour objectif de réunir l'ensemble des vérificateurs des différents groupes faunistiques afin de leur présenter les nouvelles fonctionnalités de la base ainsi que les évolutions quant aux demandes de vérifications des observations des contributeurs.

c) **Création du premier Comité d'Homologation Régional**

Plusieurs espèces avifaunistiques, que ce soit en lien avec leur date de présence, leur confusion possible avec d'autres espèces, ou encore leur caractère occasionnel sur l'île nécessitent la mise en place d'un Comité d'Homologation Régional, gage de la qualité des données d'espèces ornithologiques transitant sur le territoire national.



Ce comité, aura pour but de définir collégialement la liste des espèces homologables, de centraliser l'ensemble des observations historiques qui y sont relatives, qu'elles soient saisies ou non sur la plateforme faune réunion. Une fois ce travail effectué, le CHR se réunira de manière périodique en vue d'assurer la validation ou le refus des données les plus complexes.

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

Programme suivi par Nicolas Laurent



Démarré en 2012, le dispositif de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) suit son cours de façon relativement autonome grâce à l'implication de bénévoles de la SEOR et de structures partenaires : Parc national de La Réunion, Office National des Forêts, SPL-EDDEN, et Office Français de la Biodiversité. Un soutien financier de la DEAL permet à la SEOR de procéder à l'animation du réseau d'observateurs, à leur formation, et à la valorisation des données.

L'objectif, est toujours de recenser les oiseaux en présence une fois par an, en octobre-novembre, sur au moins 600 points répartis sur l'île, afin de déterminer la tendance d'évolution de leurs populations. En 2022, 52 observateurs ont participé au dispositif STOC qui compte 58 itinéraires de 10 points d'observations chacun. Ils se répartissent comme suit.

| Structures dont dépendent les observateurs | Nombre d'observateurs | Nombre d'itinéraires de 10 points |
|--|-----------------------|-----------------------------------|
| SEOR | 31 | 32 |
| Parc National de La Réunion | 19 | 28 |
| SPL EDDEN (ex GCEIP) | 1 | 1 |
| Office Français de la Biodiversité | 1 | 1 |

4 nouveaux observateurs ont été formés en 2022 : 2 bénévoles de la SEOR, un agent de l'ONF et un agent du Parc national de La Réunion. La formation théorique a eu lieu la matinée du 24 août 2022 dans les locaux de la SEOR. Les habituels supports pédagogiques et les chants d'oiseaux leur ont été remis.

Le principal sujet d'inquiétude soulevé par le STOC sur la base des données 2014-2021 concerne le Terpsiphone de Bourbon, espèce endémique dont la tendance est à la baisse. Cela est d'autant plus étonnant que d'autres passereaux forestiers endémiques sont stables (ex : Tarier de La Réunion), voire en augmentation (Bulbul de La Réunion).



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Suivis environnementaux, expertises, gestion de site, et mesures compensatoires

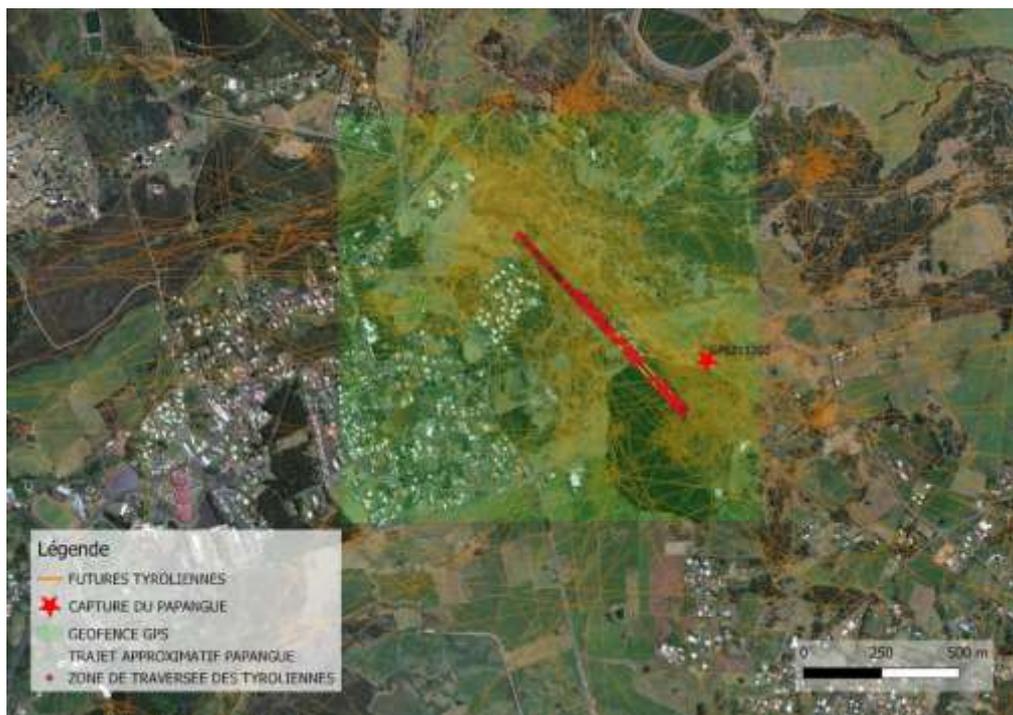
Activités prises en charge par Leo Chevillon, Pierrick Ferret, Damien Chiron, Nicolas Laurent,

Dans le cadre de certains travaux ou aménagements, la SEOR est chargée d'expertises, d'inventaires, de suivis environnementaux (partie avifaune) de chantiers, mais aussi de mesures compensatoires lorsque l'avifaune est affectée. Ces suivis et mesures peuvent s'étendre sur plusieurs années. En 2022, la SEOR est intervenue sur les sujets suivants :

• Étude de l'impact sur l'avifaune du projet de tyroliennes au Piton Dugain & sur sites proches

À la demande de la mairie du Tampon, la SEOR a réalisé en 2022 une analyse de l'impact potentiel du projet de tyroliennes sur le site de Piton Dugain sur le Busard de Maillard et sur les oiseaux marins nocturnes (Pétrels et Puffins). En complément de ce site, une étude du risque de collision a également été réalisée sur des infrastructures câblées proches déjà existantes situées à proximité directe d'importantes colonies de Puffins tropicaux et de Pétrels noirs de Bourbon : monte-charge de Grand Bassin, ancien téléphérique de Pont d'Yves et ancienne ligne HTA d'alimentation du barrage du Bras de la Plaine.

L'étude de la fréquentation du site de Piton Dugain par le Busard de Maillard a été réalisée via des focales d'observation et l'équipement de 2 individus avec des balises GPS. Ces protocoles ont permis d'identifier qu'au moins 6 individus sont présents sur site, et les 2 femelles équipés d'une balise ont montré que la zone des tyroliennes est fortement fréquentée : entre fin août et mi-décembre, ces deux individus ont traversé 440 fois l'axe des tyroliennes en projet, soit presque 4 fois par jour en moyenne. Ces résultats suggèrent que le projet aurait un impact fort à très fort sur cette espèce.

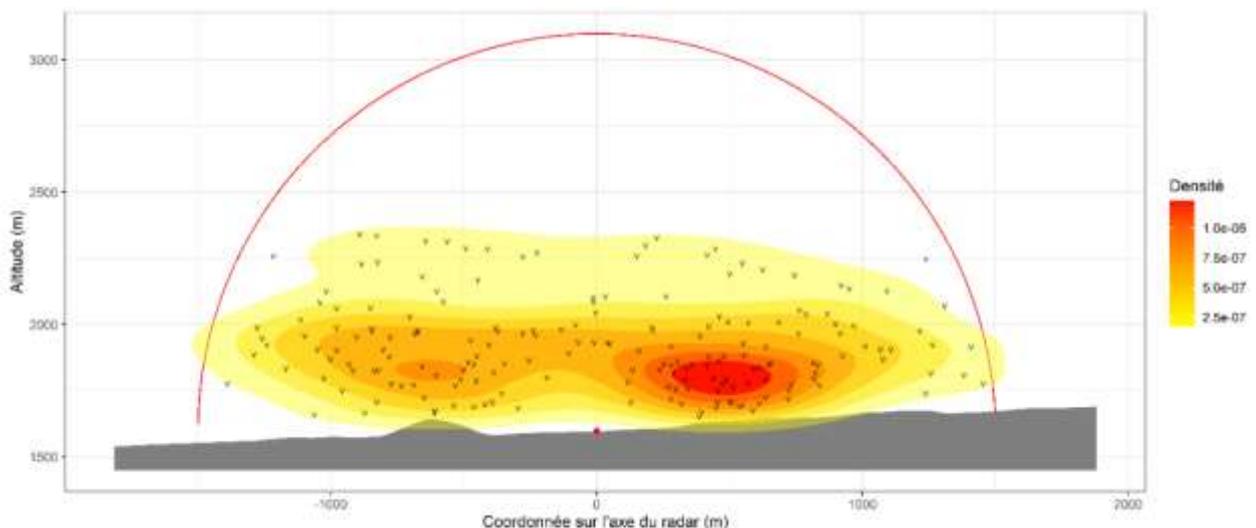


Déplacements de l'individu portant le GPS 211202 entre 25/08/22 et le 13/12/22

Le suivi des Pétrels et Puffins sur le site du Piton Dugain a été réalisé via des nuits d'observation aux jumelles thermiques pour analyser les trajectoires et altitudes de vol des individus survolant le site, ainsi que via des relevés radar (réalisés par notre partenaire Biotope) pour caractériser les flux de déplacement de ces oiseaux (nombre d'individus et altitudes de vol). Ces protocoles ont été réalisés en avril lors de la période d'envol des jeunes Pétrels de Barau, et répétés d'octobre à décembre au cours de la période de plus forts flux des adultes.

Il a été observé que les flux de Pétrels et Puffins sont modérés sur ce site en comparaison à d'autres régions de l'île : jusqu'à 25 individus détectés par radar en une nuit en avril, et jusqu'à 165 en décembre. Leurs altitudes de vol sont relativement basses (aucun oiseau n'a été détecté à plus de 750 mètres d'altitude par rapport au sol) mais restent en revanche globalement supérieures à celles des tyroliennes en projet (aucun individu détecté à moins de 50 mètres du sol).

5 Puffins tropicaux adultes observés aux jumelles thermiques volaient toutefois à des altitudes proches de celles des potentiels câbles, mais en suivant une trajectoire parallèle à ceux-ci, ce qui limite le risque de collision. Au vu de ces résultats, l'impact potentiel du projet sur les Pétrels et Puffins a été évalué à faible mais non nul, évaluation valable qu'en l'état actuel du site dépourvu d'éclairages. La présence de sources lumineuses artificielles sur zone pourrait en effet modifier les flux et comportements de vol de certains individus, augmentant leur risque d'entrer en collision avec les câbles des tyroliennes.



Représentation graphique du flux de Pétrels et Puffins mesuré au radar Aviscan II (Source : Biotope)

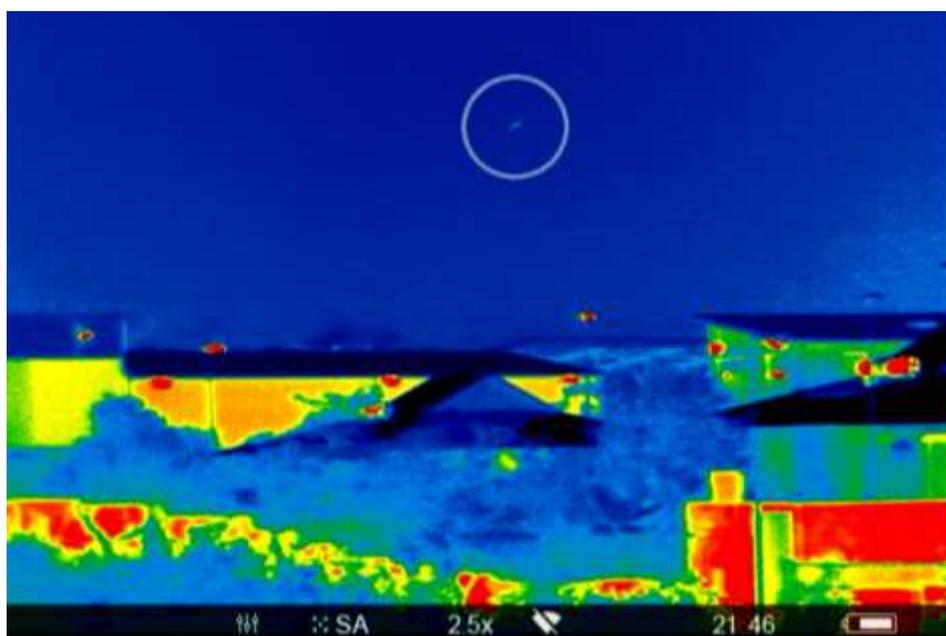
L'étude du risque de collision des Pétrels et Puffins avec les infrastructures câblées déjà existantes à proximité (monte-charge de Grand Bassin, ancien téléphérique de Pont d'Yves et ancienne ligne HTA d'alimentation du barrage du Bras de la Plaine) a été réalisée via des observations nocturnes aux jumelles thermiques, et un suivi acoustique des collisions grâce à des enregistreurs posés à proximité des câbles concernés. Les observations aux jumelles thermiques révèlent qu'une importante proportion des Puffins tropicaux observés transite dans la zone à haut risque de collision (moins de 20 mètres d'un câble) sur ces trois infrastructures : 31% au niveau du monte-charge de Grand Bassin, 39% au niveau de l'ancien téléphérique de Pont-Yves et 53% au niveau de l'ancienne ligne HTA

d'alimentation du barrage du Bras de la Plaine. Les analyses acoustiques sont en cours pour déterminer la fréquence des collisions avec ces différentes infrastructures, mais il apparaît déjà que leur impact est important. Il serait alors essentiel de procéder au démontage des câbles désaffectés (ancien téléphérique et ligne HTA), et si possible d'équiper d'effaroucheurs nocturnes le monte-charge de Grand Bassin afin d'y réduire le risque de collision.

• Étude de l'impact sur l'avifaune de la centrale solaire de la Rivière des Galets

Dans le cadre de la construction de la centrale solaire de la Rivière des Galets au Port, EDF renouvelables a missionné la SEOR pour analyser l'impact de ce projet sur les Pétrels et Puffins (risque d'attraction des jeunes par reflets sur les panneaux photovoltaïques) et sur l'avifaune terrestre protégée présente sur site (Tourterelle malgache et Oiseau-lunettes gris).

La fréquentation du site par les Pétrels et Puffins a été mesurée en 2022 comme un état initial, les panneaux photovoltaïques n'étant pas encore présents sur site. Des relevés radar et observations aux jumelles thermiques ont été réalisés en avril au cours du pic d'envol des jeunes Pétrels de Barau, ainsi qu'en octobre/novembre lors des plus forts flux des Pétrels et Puffins adultes. L'état initial a révélé que le site est survolé par un flux important en période d'envol des jeunes : 270 individus détectés en une nuit en avril. Les observations aux jumelles thermiques ont révélé que des jeunes Pétrels de Barau tournent à très basse altitude au-dessus des éclairages des sites proches de la centrale solaire, soulignant qu'un risque d'échouage existe d'ores et déjà sur la zone. Concernant les individus adultes, 73 ont pu être observés aux jumelles thermiques en deux sessions d'observation. Moins de 20% des Pétrels de Barau observés transitaient à moins de 100 mètres du sol, et tous survolaient le site de manière directe (pas de désorientation). Concernant les Puffins tropicaux, 25% transitaient à moins de 100 mètres du sol. Seul un individu a été observé en vol circulaire à proximité du site, l'ensemble des autres le survolant de manière directe.



Pétrel de Barau juvénile observé aux jumelles thermiques tournant à basse altitude au-dessus d'éclairages en bordure du site, le 26/04/22 à 21:46

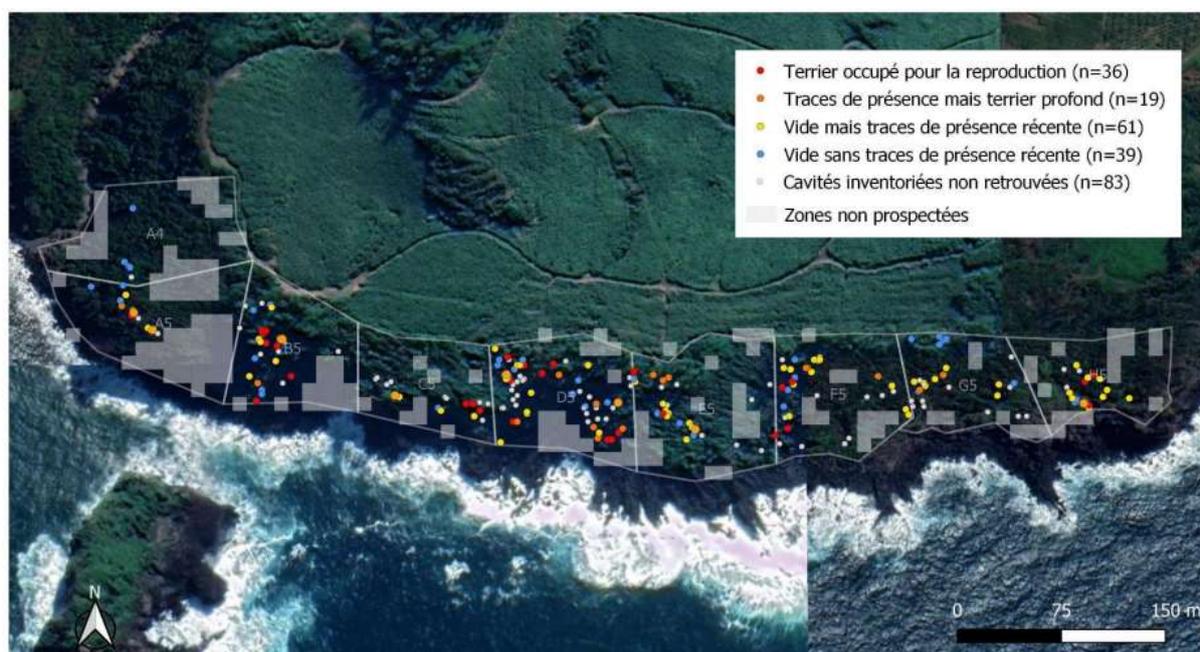
Ces observations seront répétées à dates similaires en 2023, après la pose des panneaux photovoltaïques qui est intervenue en mars 2023. En comparaison avec l'état initial réalisé en 2022 en absence des panneaux, il sera donc analysé si la présence de ceux-ci modifie les altitudes et/ou comportements de vol des Pétrels et Puffins juvéniles ou adultes. En cas d'impact observé et selon la force de celui-ci, des préconisations seront émises comme un traitement anti reflet des panneaux. Le suivi de l'avifaune terrestre sera quant à lui réalisé au cours des été austraux 2023-2024 et 2024-2025, une fois que la végétation indigène replantée sur site se sera convenablement développée.

• Expertises éclairages

Au cours de l'année 2022, la SEOR a réalisé différentes expertises des éclairages de sites ICPE : Evollys, Inovert et Cycléa. Afin d'accompagner ces structures dans la réduction des échouages de Pétrels et Puffins, une visite ou contre-visite a été réalisée sur site pour caractériser l'impact de chaque luminaire et émettre des recommandations en conséquence pour le réduire (réorientation du luminaire, remplacement par un modèle moins impactant, contrôle de l'éclairage,...).

• Localisation des terriers de Puffins du Pacifique

Les falaises de Manapany abritent des colonies de Puffin du Pacifique, mais également une population du Gecko vert de Manapany en faveur duquel de opérations de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes sont réalisées sur zone. A la demande du Conservatoire du Littoral, la SEOR a donc été chargée d'inventorier de la manière la plus exhaustive possible les terriers et zones de présence du Puffin du Pacifique, afin que leur localisation soit connue et qu'une attention particulière puisse être portée à leur préservation et au non dérangement lors des opérations de restauration. Deux passages ont été réalisés sur site, en juillet et décembre 2022. Lors du premier passage en juillet, 189 cavités propices au Puffin du Pacifique ont été repérées et étiquetées.



Localisation et statut d'occupation des 238 cavités inventoriées

Lors du second passage en décembre, 155 cavités ont été contrôlées (106 déjà repérées au premier passage et 49 nouvelles). Au total, 238 cavités ont donc été inventoriées au cours des deux passages, avec un statut d'occupation en décembre 2022 connu pour 155 d'entre elles (65% du total).

Sur les 155 cavités contrôlées, 36 (23%) étaient utilisées pour la reproduction (adulte en incubation ou œuf seul), 19 (12%) présentaient de signes de présence mais étaient trop profondes pour y contrôler la présence d'un individu ou d'un œuf, 61 (39%) étaient vides mais avec des signes de présence récente, et 39 (25%) étaient vides sans aucun indice de présence récente.

• Suivis oiseaux marins à St Joseph (CASUD)

Une surveillance d'une zone de nidification du Puffin du Pacifique située en front de mer de Saint-Joseph a été mise en place avec la pose de pièges photographiques. Cette colonie a connu par le passé des événements de mortalité massive d'individus adultes, dont la cause n'est pas connue avec précision à ce jour mais est probablement imputable à des chiens divaguant ou à l'homme. Le suivi caméra permet ainsi de mieux connaître les différents dangers présents sur la zone afin d'identifier les sources de mortalité potentielles sur le Puffin du Pacifique. Lors des premiers mois de suivis, des chats et rats ont déjà été repérés en falaise, ainsi que de nombreux promeneurs. Aucun chien divaguant n'a cependant été détecté. Ces suivis se poursuivront en 2023 afin d'affiner l'analyse des risques encourus par cette colonie, et des préconisations associées pourront être émises (dératisation, capture des chats et chiens présents sur zone, restrictions aux promeneurs pour préserver les zones de falaises où sont situées les terriers,..)



Gauche : Puffin du Pacifique dans son terrier / Droite : Chat photographié à proximité directe d'un terrier

- **Petit étang du Colosse à Saint André**

En 2022, la SEOR poursuit sa mission d'accompagnement de l'AAPPMASA qui œuvre à la restauration écologique du "Petit étang" du Colosse. A ce titre, la mise en place d'un nouveau protocole de recensement des oiseaux d'eau et a accompagné l'AAPPMASA dans la construction d'un observatoire sur le Petit Etang du Colosse.



L'observatoire de l'avifaune au Parc du Colosse financé par l'AAPPMASA et construit par l'association ADICA

Le Centre de sauvegarde

Pôle d'activité piloté par Julie Tourmetz et Samantha Renault

Les financeurs



Succès des actions de sauvetage

« Un centre de soins a pour finalité d'**héberger**, **soigner** et **entretenir** les animaux de la faune sauvage momentanément incapables de pourvoir à leur survie dans le milieu naturel en vue de leur insertion ou de leur réinsertion dans le milieu naturel. » (Arrêté du 11 septembre 1992)

La SEOR assure depuis 1997 le sauvetage des oiseaux en détresse sur l'ensemble du territoire de l'île de La Réunion. Ainsi, en près de 26 ans, plus de **50 510 animaux** appartenant à une cinquantaine d'espèces différentes ont été pris en charge par le centre de soins.

En 2022, le centre a géré **2720 animaux** signalés en détresse dont **83% ont pu être sauvés**. Tous ces sauvetages ne pourraient avoir lieu sans l'aide essentielle du réseau de sauvetage composé de bénévoles et de structures relais (casernes des pompiers, cliniques vétérinaires, commissariats et gendarmeries) mais aussi et surtout grâce à la mobilisation de plus en plus importante de la population à la protection de la faune sauvage.

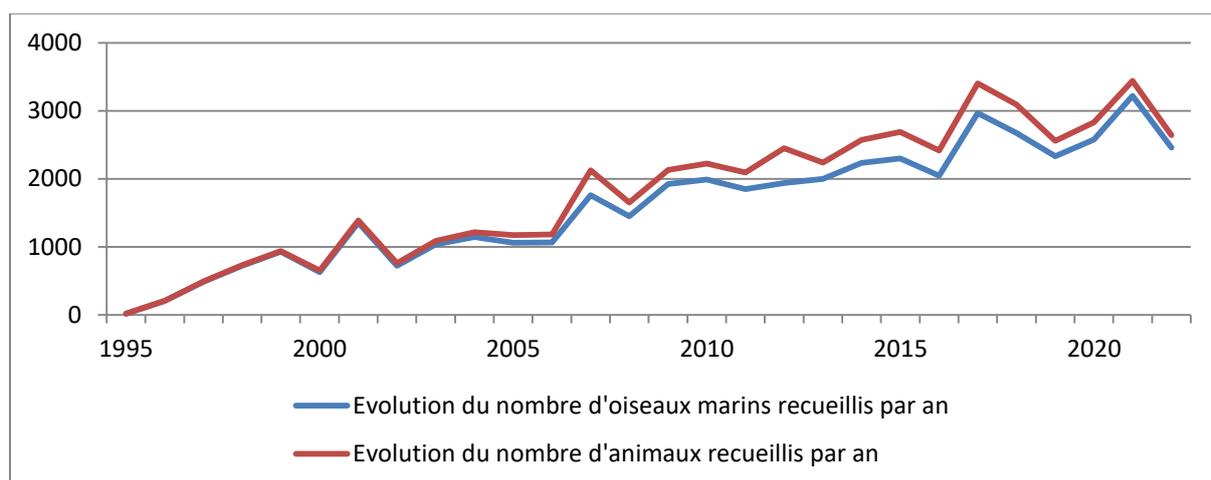
Comme chaque année, les oiseaux marins représentent une très grande partie (90%) des oiseaux recueillis par la SEOR en 2022, soit 2455 oiseaux.



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr



Le tableau ci-dessous indique par catégories/espèces le nombre d'individus récupérés en 2022 ainsi que leur succès de sauvetage :

| Espèces | Nb individus pris en charge | Proportion par groupe d'espèces | Taux de relâcher |
|---|-----------------------------|---------------------------------|------------------|
| Pétrel noir de Bourbon | 2 | 84,8% | 87% |
| Pétrel de Barau | 725 | | |
| Puffin tropical | 1483 | | |
| Puffin du Pacifique | 32 | | |
| Paille-en-queue à brins blancs | 196 | 8,3% | 64% |
| Noddi Brun | 8 | | |
| Noddi à bec grêle | 9 | | |
| Oiseaux marins occasionnels | 7 | | |
| Busard de Maillard | 8 | 0,3% | 25% |
| Autres oiseaux terrestres endémiques et indigènes | 126 | 5,4% | 60% |
| Oiseaux d'eau indigènes et migrateurs | 16 | | |
| Rapaces migrateurs | 2 | | |
| Oiseaux terrestres exotiques | 20 | 0,8% | 85% |
| Chauves-souris | 7 | 0,30% | 71% |
| Reptiles | 4 | 0,20% | 75% |
| Total | 2645 | 100% | 83% |

Réseau de sauvetage

- **Les postes relais**

Dans le but d'optimiser la prise en charge des animaux signalés en détresse, le centre de soins de la SEOR travaille avec plusieurs postes relais dont principalement les casernes du SDIS, les cliniques vétérinaires et la Police Nationale.



Les différents postes relais sont présents sur toute l'île et sont actuellement au nombre de 100. Ces structures permettent l'accueil temporaire des animaux au sein de leurs locaux en attendant la venue d'un bénévole.

En 2022, la SEOR a bénéficié d'une aide dans le cadre du plan de relance pour réaliser les comptoirs d'accueil des oiseaux mis en place chez les points relais.



- **Les bénévoles**

Afin de permettre une prise en charge rapide et efficace des animaux sauvages déposés au sein des postes relais, les salariés forment des bénévoles à diverses missions.

Cette année le centre a pu compter sur une trentaine de bénévoles qui ont pu, entre autres, participer aux activités de soins, de rapatriements, d'entretien et de prises en charge d'animaux en détresse.

L'équipe du centre remercie toutes ces personnes qui s'investissent pour cette cause et qui sont essentielles pour assurer le sauvetage des animaux en détresse.



Actions de communication

Les actions de communication faites sur les activités du centre sont multiples : actions de communication vis-à-vis des médias, auprès de la population, des postes relais, des communes et élaboration de documents pédagogiques

- **Les actions de communication** : les articles de presse, des reportages télévisés et des émissions de radio, effectués ponctuellement, selon les événements et manifestations (ex. : échouages des Pétrels de Barau en avril et mai, Opération « Nuits sans lumière », remise en liberté d'oiseaux soignés,...).



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

- **Les actions de sensibilisation** : elles se traduisent par des courriers envoyés périodiquement, portant sur le sauvetage et les soins apportés aux oiseaux en détresse.
- **Distribution de plaquettes et posters dans les écoles et lors des manifestations.**



- **Rencontrer les bénévoles et mise en place de formations pour les nouveaux venus**

Pour assurer le bon fonctionnement de l'action de sauvetage, le réseau de sauvetage du centre de soins essentiellement composé de bénévoles doit continuellement être perfectionné.

La gestion de ce réseau est faite par l'équipe salariale du centre.

A travers des opérations de sensibilisation et de formations mises en œuvre au cours de l'année, le centre recrute de nouveaux bénévoles. En 2022, plusieurs nouveaux bénévoles ont été formés aux soins des oiseaux et à leur prise en charge au sein des postes relais. Ces formations sont effectuées dans le but de renforcer le réseau de sauvetage par le recrutement de nouvelles personnes sur l'ensemble du territoire.



Nous sommes continuellement à la recherche de nouvelles personnes souhaitant intégrer la « Team CDS » du centre de soins pour :

- prendre en charge des oiseaux en détresse sur l'ensemble du territoire
- effectuer des permanences le weekend et la semaine (comportant le soin et la gestion téléphonique)
- l'entretien des structures du centre
- apporter une aide administrative
- et plein d'autres activités !

Nous restons à votre écoute si vous avez des questions avant de sauter le pas et nous rejoindre !



Centre de récupération et de transit d'animaux domestiques et non domestiques (NAC)

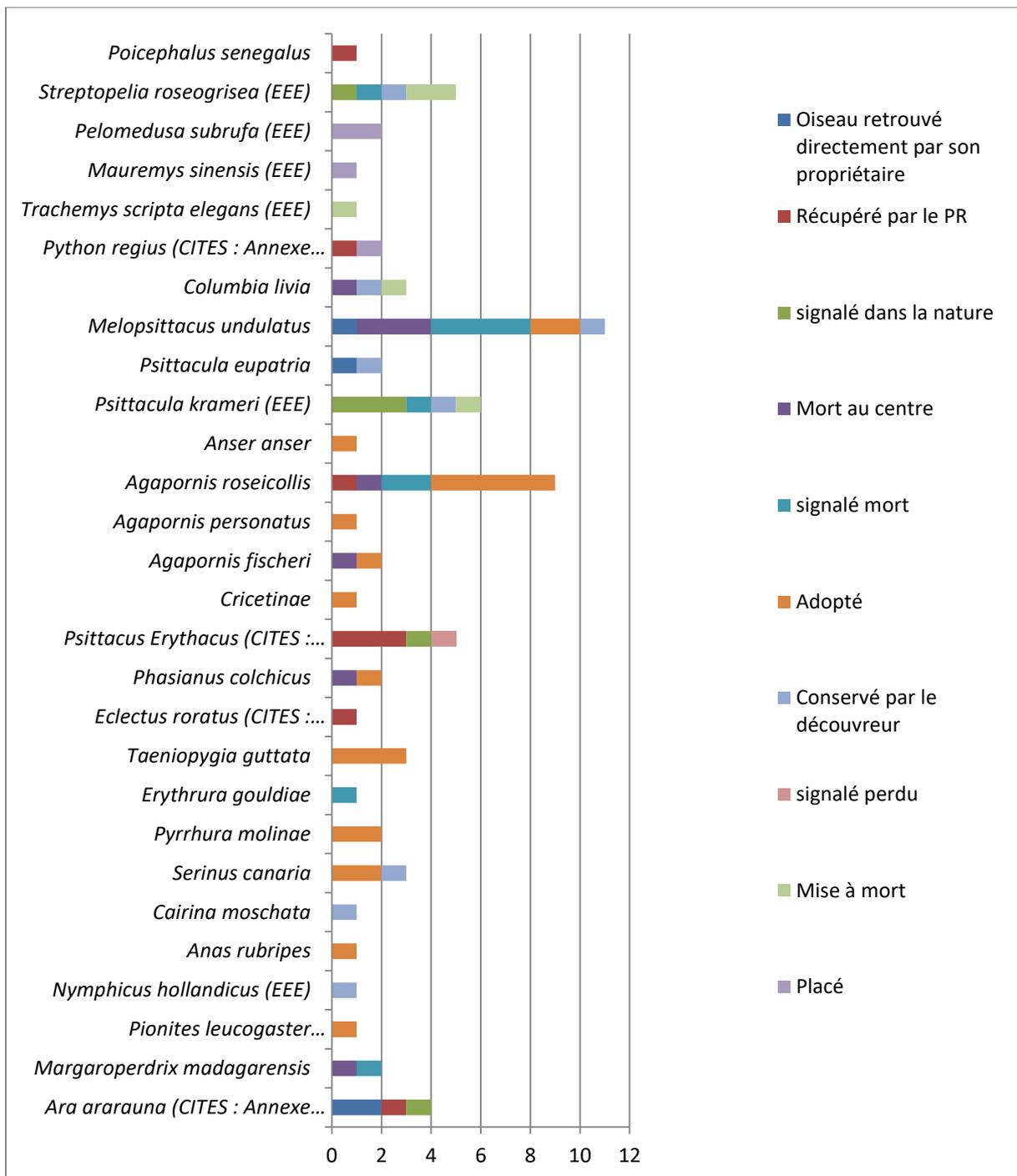
En 2019, la SEOR a ouvert officiellement un établissement de gestion et de transit des animaux domestiques et nouveaux animaux de Compagnie (NAC) retrouvés dans la nature. Cette démarche a été engagée pour faire face à l'accroissement régulier du nombre de signalements de ces individus, **passant de 3 en 2010 à 108 en 2021 et totalisant 564 individus signalés**. En 2022, la SEOR a reçu 75 signalements.



| Année | Nombre total d'animaux pris en charge | Nombre d'animaux signalés à la SEOR | Pourcentage d'animaux domestiques et NAC |
|-------|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| 2014 | 2576 | 21 | 0,8% |
| 2015 | 2694 | 33 | 1,2% |
| 2016 | 2424 | 61 | 2,5% |
| 2017 | 3402 | 77 | 2,3% |
| 2018 | 3096 | 64 | 2,1% |
| 2019 | 2563 | 49 | 1,9% |
| 2020 | 2757 | 76 | 2,8% |
| 2021 | 3444 | 108 | 3,1% |
| 2022 | 2645 | 75 | 3,05% |

Cet établissement a pour vocation à prendre en charge ces animaux, à les soigner si besoin et à rechercher leur propriétaire. En l'absence de propriétaire, ils sont proposés à l'adoption sous certaines conditions. Les animaux soumis à autorisation sont placés chez des personnes capacitaires ou ayant une autorisation de détention d'espèce protégée.







Le LIFE BIODIV'OM



L'équipe en 2022

En 2022, l'équipe était composée de (*par ordre alphabétique*):

- **L'équipe de salariés :**
 - ✓ Solenn BOUCHER
 - ✓ Gaspard CELLIE
 - ✓ Jean François CENTON
 - ✓ Damien CHIRON
 - ✓ Estelle DUCHEMANN
 - ✓ Damien FOUILLOT
 - ✓ Loïc HOARAU
 - ✓ Florian HOARAU
 - ✓ Fabien JAN
 - ✓ Nicolas LAURENT
 - ✓ Jaime MARTINEZ
- **Les stagiaires :**
 - ✓ Simon MARTIN-PIGEONNIER
 - ✓ Erwan SOLIER
 - ✓ Owen SAUTRON du 30/06/2022 au 25/08/2022 et du 17/10/2022 au 25/11/2022
 - ✓ Simon ARFI du 30/06/2022 au 25/08/2022

Un grand merci également à l'ensemble des bénévoles qui se sont investis dans la conservation du Tuit-tuit et sans lesquels les actions de sauvegarde du Tuit-tuit ne pourraient avoir lieu.

Les actions C1 et C2 de « lutte contre les prédateurs du Tuit tuit » - programme LIFE BIODIV'OM

ACTION 1 - Lutte contre les rats

En 2022, l'équipe a rencontré de nombreuses difficultés pour la mise en place d'actions de lutte contre les rats à la Roche Ecrite en faveur de la conservation de l'Echenilleur de La Réunion :

- délivrance très tardive (11/07) de l'autorisation de mise en œuvre de cette campagne de lutte essentielle réalisée annuellement depuis 2003, ce qui a contraint sa réalisation dans une durée très réduite limitant aussi la participation des bénévoles,
- interdiction d'usage de rodenticides, sur des sites jusqu'ici sans contraintes particulières (Plaine d'Affouches), alors que des territoires de Tuit-Tuit venaient d'y être redécouverts,



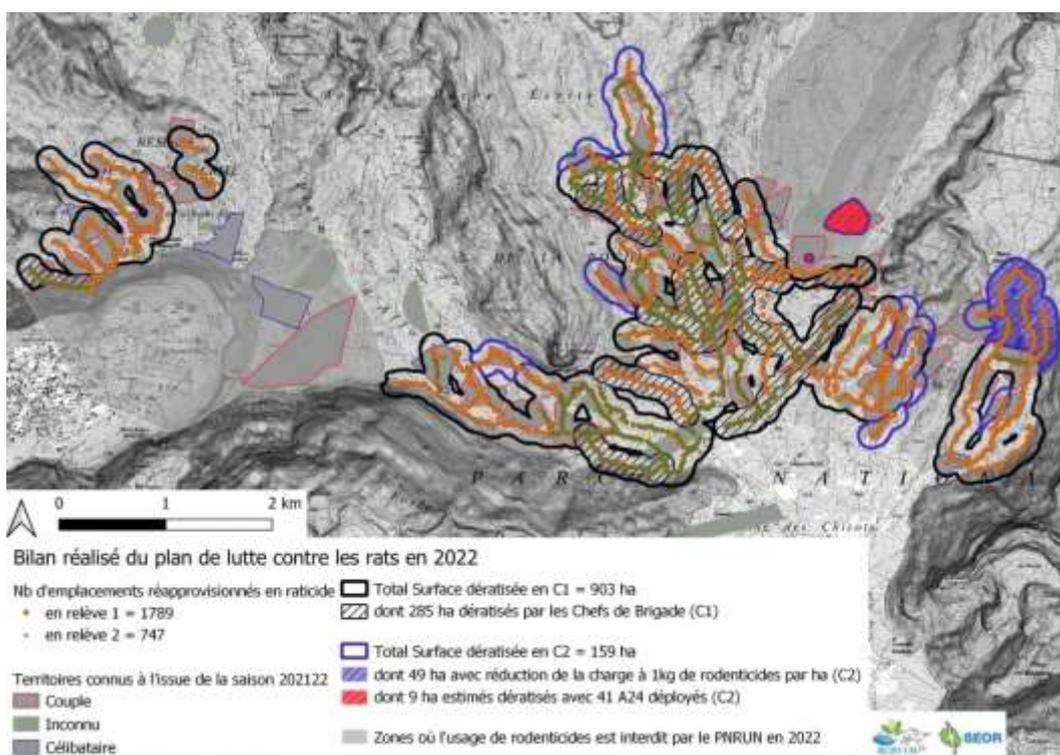
Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

- fortes difficultés d'accès aux massifs des Lataniers et de la Plaine d'Affouches, puisque suite au passage du cyclone Batsirai en Février 2022, plusieurs sentiers pédestres (sentier des Lataniers, sentier de Grand Coin, sentier de Roche Verre Bouteille) et la piste forestière de la Plaine d'Affouches ont été fortement endommagés voire interdits. Encore à ce jour, ces sentiers demeurent impraticables
- avortement de l'opération de largage par drone de rodenticides sur les territoires de Tuit Tuit les plus difficiles d'accès suite à un dysfonctionnement dangereux du contrôleur de vol de l'appareil provoquant un défaut de stabilisation
- réception tardive (fin Aout 2022) des pièges à rats à percussions automatiques (A24, ©Goodnature) en provenance de Nouvelle-Zélande. Avec les difficultés d'accès mentionnés auparavant, cela a empêché leur déploiement prévisionnel sur des sites pilotes identifiés à la Plaine d'Affouches.

Malgré cela, l'équipe a redoublé d'efforts pour parvenir à une surface totale de 1062ha du dispositif de lutte contre les rats en 2022 :



La mise en œuvre de cette action essentielle à la conservation de l'Echenilleur de La Réunion n'aurait à nouveau pas pu être réalisée sans la participation de citoyens réunionnais.

En 2022 la participation des bénévoles et Chefs de Brigades a représenté environ 72% du temps humain requis ((229+18)/343 journées-homme), et plus de 25% de la surface traitée a été prise en charge en autonomie par les Chefs de Brigade (285/1062 ha traités).

A souligner ici l'investissement d'un nouveau Chef de Brigade, qui accompagné de sa femme, s'est engagé à dératiser une ligne offrant de magnifiques points de vue sur le village de Dos d'Ane où ils habitent.

| 2022 | Nb de journées/homme | Nb de participants |
|----------------------|----------------------|--------------------|
| BENEVOLES | 229 | 142 |
| CHEFS DE BRIGADES | 18 | 12 |
| PNRUN | 6 | 3 |
| SEOR | 84 | 6 |
| STAGIAIRE SEOR | 6 | 1 |
| Total général | 343 | 164 |



Ce sont les premières personnes à intervenir en autonomie sur ces secteurs de dératisation, et leur veille y sera précieuse. Nous tenons à nouveau à remercier toutes les personnes ayant participé à cette campagne et les invitons à renouveler leur engagement entre Juin et Aout 2023 !

En revanche en raison des différentes contraintes, 5 des 52 territoires de couples identifiés n'ont pas pu bénéficier d'action de lutte contre les rats (4 en zones d'interdictions d'usage de rodenticides, et 1 sur les secteurs prévisionnels de largage par drone). Aussi, sur l'ensemble de la surface traitée par rodenticides en 2022 (1053ha), seulement 448ha ont pu bénéficier cette année d'un réappâtage supplémentaire en seconde relève.

La cartographie précédente indique également le premier déploiement en Novembre 2022 d'un total de 41 pièges A24 ont proche d'un territoire de couple n'ayant pu bénéficier d'actions de lutte par rodenticides.



Figure 1 : Attraction et déclenchement de A24 (Goodnature) malgré la présence d'un cadavre

Comme d'autres utilisateurs de ce type de piège, nos premiers retours d'expérimentation de ce type de piège s'avèrent mitigés. Certes il ne semble pas y avoir d'effet répulsif à un nouveau rat de potentiels cadavres accumulés proches du piège (contrairement à la crainte initiale), ce qui indique la possibilité d'éliminer automatiquement plusieurs rats sans obligation de réarmer systématiquement ces pièges mécaniques. A l'heure actuelle nous totalisons 125 percussions pour 3550 nuits-pièges. Presque tous les pièges relevés (n=28/32) indiquent au moins une percussioin et jusqu'à 18 sur le même piège. Toutefois, de nombreuses images montrant l'intérêt des rats au piège sans déclenchement nous incite à faciliter davantage l'accès à l'appât aux rats à la mise en place de ces pièges.

L'efficacité de ces dispositifs dans la réduction du risque de prédation par les rats sur l'Echenilleur de La Réunion ne pourra être évaluée qu'à long terme. Mais il est déjà certain que pour les surfaces concernées, le traitement en rodenticides conservera un rapport coût/efficacité bien supérieur. La lutte chimique et mécanique contre les rats propose donc chacune leurs avantages et inconvénients qu'il conviendra d'exploiter au mieux.

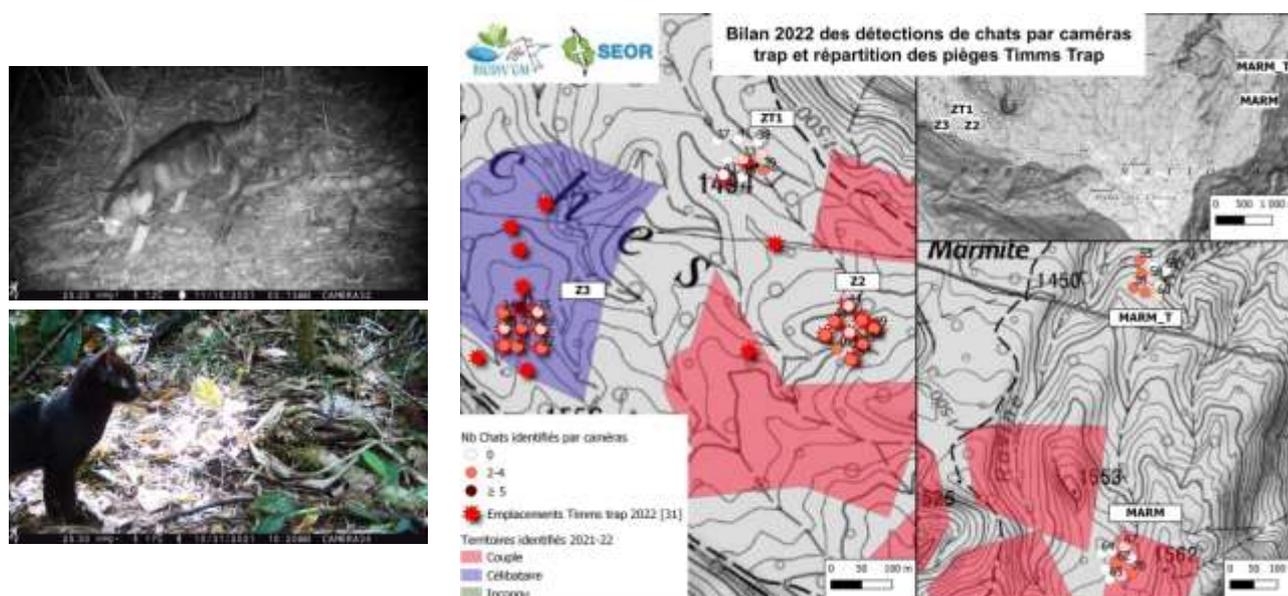
L'équipe met actuellement tout en œuvre pour pouvoir le plus rapidement possible lever tous les freins à la mise en œuvre d'une action de lutte contre les rats à l'efficacité éprouvée, sur l'ensemble de l'aire de répartition connue de l'Echenilleur de La Réunion. Cette stratégie est la seule qui puisse garantir l'accroissement optimal de cette population et ainsi ne pas voir réduire les bénéfices de l'ensemble des moyens investis dans sa conservation depuis 20 ans.

ACTION 2 – Lutte contre les chats harets

Depuis 2021, des caméras ont été installées pour suivre l'activité des rats sur 5 placettes réparties entre les secteurs de Marmite (2 placettes) et de la Plaine d'Affouches (3 placettes). Les caméras espacées de 30 mètres sur chaque placette ont été disposées en grilles carrées de 3x3 pièges photos (cf. Figure 28). D'autres caméras ont également pu être déployées sur le terrain de manière opportuniste, parfois proche de ces placettes.

L'analyse des images enregistrées a permis de détecter la présence de chats sur la totalité des 5 placettes, ainsi que sur l'unique caméra déployée sur le massif des Lataniers. L'étude des morphes des individus photographiés nous permet d'estimer à minima 13 chats distincts détectés sur les images qui fréquentent ces placettes : 1 sur l'unique caméra déployée aux Lataniers, au moins 6 sur les 3 placettes de la Pl. d'Affouches, et au moins 6 sur les 2 placettes de Marmite.

Compte-tenu de la faible emprise du dispositif de détection permise par le maillage serré des caméras sur chaque secteur géographique, cette estimation du nombre de chats distincts laisse présager d'une forte abondance de ce prédateur sur l'ensemble du massif de La Roche Ecrite.



Dès les premières analyses d'images effectuées, il a semblé que la placette de caméras Z3 pourrait être la plus fréquentée. En effet, la caméra 27 est celle qui a enregistré la plus forte fréquence mensuelle de passages de chats avec un maximum de 8 passages enregistrés au mois de juin 2021. D'autre part, la caméra 31 voisine est celle qui a permis de d'identifier le plus de chats distincts (n=7) depuis le début du déploiement.

Aussi en 2022, nous avons pu déployer des pièges létaux (Timms trap) autorisés par arrêté du Parc national de La Réunion sur une partie de la Plaine d'Affouches. Ces pièges limitent fortement la souffrance animale et la dangerosité pour les agents compte tenu des conditions et du temps nécessaire à leur acheminement depuis le site de capture jusqu' à la plus proche fourrière pour euthanasie. Ces pièges ont été disposés en priorité sur les placettes ayant fourni des indications de forte fréquentation par des chats harets. De plus, ces emplacements sont localisés sur ou à proximité directe de territoires d'Echenilleurs de la Réunion identifiés la saison passée.

Malgré les efforts nécessaires aux relèves et réappatages réguliers, seulement 2 chats ont été capturés en 2022 par ces pièges. Les deux captures ont eu lieu sur la placette Z3 située sur un territoire

d'Echenilleur de la Réunion. L'espacement rapproché des pièges disposés devant les caméras des placettes Z2 et Z3 laissait espérer une probabilité accrue de capture des chats détectés sur les images qui fréquentent ces placettes. De nombreuses images ont ainsi attesté de l'absence d'attractivité suffisante des chats aux pièges pour qu'ils soient déclenchés.



Figure 2 : Illustrations de l'absence d'attractivité suffisante des chats pour le déclenchement des pièges létaux.

Des pistes de réflexion sont étudiées pour essayer à l'avenir d'optimiser l'attractivité des chats à ces pièges. En parallèle, nous essaierons d'augmenter notre réactivité aux détections de chats enregistrées sur les caméras en vue d'augmenter la densité de pièges sur les emplacements les plus fréquentés. Pour cela des périodes dédiées à la combinaison détection/réaction devront être programmées afin de concentrer nos efforts et moyens de capture (utilisation combinée de pièges létaux et de cages).

Néanmoins, tous les acteurs de programmes de régulation de populations de chats harets avec lesquels nous avons pu échanger sont unanimes sur la difficulté de mener à bien ce type d'actions à l'aide de pièges dont le déclenchement dépend d'un attractif (appât, leurres olfactifs ou visuels). Ces pièges ne sont pas suffisamment attractifs car les chats semblent n'y manifester que peu d'intérêt, ou se méfient de tout nouveau dispositif ou source d'alimentation installé dans leur milieu. Comme mentionné dans le Plan de lutte chats (livrable de l'action A1), il serait bien plus efficace d'investir dans des pièges non létaux couplés à des dispositifs de trap-alert pour optimiser le temps humain requis pour la relève quotidienne des pièges armés. Ces pièges, simplement camouflés sur les passages les plus fréquentés par les chats harets obtiennent les meilleurs taux de capture.

ACTION 3 – Lutte contre les Bulbuls orphée

La stratégie de lutte contre le Bulbul orphée qui a été identifiée par la SEOR en collaboration avec Susana Saavedra consiste à répliquer dans le village de Dos d'Ane (frontalier de territoires d'Echenilleur de la Réunion) la méthode expérimentée en Polynésie de lutte participative par piégeage et par tir.

En 2022, de nombreux échanges ont donc eu lieu pour affiner les besoins logistiques, matériels, humains et réglementaires dont devra disposer la SEOR pour mettre en œuvre cette démarche. Des échanges avec la commune de la Possession dont dépend le village de Dos d'Ane ont été initiés pour favoriser la logistique de stockage des matériels nécessaires (pièges, congélateur). Le principal enjeu identifié est de recruter une personne locale qui coordonnera les actions de lutte sur le village de Dos d'Ane pendant et en dehors des missions prévues par Susanna.

A l'heure actuelle, le démarrage de ce projet de lutte participative est conditionné par l'obtention d'un cofinancement que nous espérons pouvoir obtenir avant la fin d'année 2023.

Enfin, une des principales missions sur lesquels s'est concentrée la SEOR en 2022 dans ce projet de lutte contre les Bulbuls orphée a consisté à l'élaboration concertée d'un arrêté préfectoral autorisant la SEOR à réaliser les opérations de lutte envisagées. En effet, deux principales limites avaient été identifiées malgré le caractère reconnu indispensable de destruction de cette espèce nuisible pour l'environnement et l'agriculture à la Réunion :



- rendre à nouveau possible l'utilisation de cages pièges quel qu'en soit le modèle : le seul piégeage autorisé de cette espèce ne rendait possible qu'en 2011, l'utilisation de modèles de pièges loués par la FDGDON ;
- rendre possible pour de nouveaux partenaires, dont la SEOR, la coordination d'opérations planifiée de destruction par tirs lorsque l'approche d'individus le nécessite.

Grâce au soutien de la DEAL au projet porté par la SEOR et aux initiatives annoncées d'autres acteurs de la préservation de l'environnement, celle-ci a soumis un projet d'arrêté préfectoral dédié en 2022 qui vient d'être publié en Mars 2023.

Les actions C2 et D1 et d'« Evaluation de l'impact du projet sur l'Echenilleur de La Réunion » - programme LIFE BIODIV'OM

ACTION 4 - Suivis acoustiques

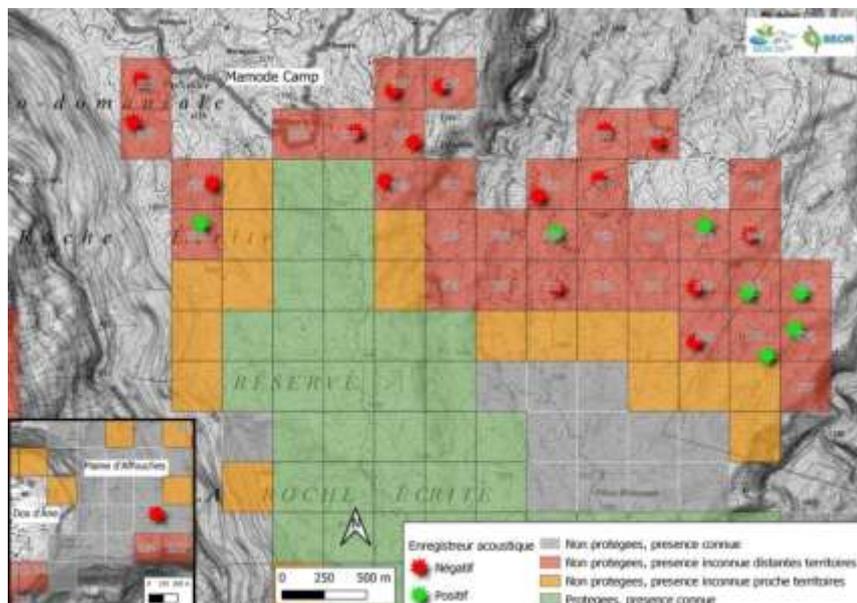
Après avoir réalisé lors de la précédente saison la prospection acoustique sur de zones ne bénéficiant pas de lutte contre les prédateurs sur les massifs des Lataniers et de la Plaine d'Affouches (cf. CI CONTRE), nous avons déployé à la saison 2022-2023 des enregistreurs sur les parties à l'Est du massif de la Roche Ecrite : la Plaine des Chicots et Bois de Néfles.

Ainsi, ce sont 23 mailles où la présence de Tuit-Tuit est inconnue qui ont pu être prospectées.

L'utilisation des enregistreurs acoustiques est d'une grande aide dans la détection de nouveaux individus. En effet, les enregistrements cumulés cette saison représentent 267 jours, soit 3560 heures d'écoutes !

Que ce soit lors du déploiement sur site ou à l'analyse des sons récoltés, les enregistreurs acoustiques ont encore permis de détecter la présence de l'espèce sur 7 nouvelles mailles jusqu'ici non protégées. Au total, entre 1 et 50 chants de Tuit-Tuit sont détectés par maille positive.

L'identification de ces nouveaux territoires et individus sont d'une importance capitale dans la perspective d'ajustement du dispositif de lutte contre les prédateurs et donc de la conservation de l'espèce.



ACTION 5 – Suivi de la population

Comme évoqué plus haut, les contraintes rencontrées en 2022 ont fait perdurer la campagne de dératissage jusque début Octobre 2022. Bien que l'activité de l'espèce a laissé penser à un démarrage tardif de la saison de reproduction, nous avons malgré tout regretté ce décalage dans nos premiers suivis.

Un échantillon aléatoire de 25 territoires de couples a de nouveau été ciblé pour le suivi annuel des paramètres reproducteurs de l'espèce. Parmi ces 25 couples, le suivi de 5 d'entre eux est confié au Parc National.

Grâce à d'autres observations opportunistes (hors échantillon initial), nous avons pu enregistrer une activité de reproduction pour 33 paires et déterminer 25 bilans de reproduction au total. Ainsi, la reproduction de 19 couples a donné naissance à au moins 24 poussins envolés observés, soit un taux de 76% des couples avec bilan reproducteur en succès, et une fécondité annuelle estimée à 1,26 jeunes à l'envol par femelle en succès. Grâce aux suivis successifs des nids qui ont pu être localisés, nous estimons le succès reproducteur à 82 % (24 jeunes envolés sur 29 œufs connus).

En revanche, 6 nichées sont restées en échec et plusieurs de ces couples ont tenté une nichée de remplacement. Nous avons pu déterminer pour 3 d'entre elles, 2 succès contre 1 échec. Parmi les différentes causes possibles des 6 échecs identifiés, nous avons pu directement observer l'influence du dérangement du Bulbul orphée, de l'Oiseau la Vierge et même de potentiel dérangement intra-spécifique. En effet, nous avons constaté le dérangement d'un couple par une femelle Tuit Tuit voisine. Malgré 2 nichées successives, les œufs produits par ce couple n'ont jamais éclos. Compte tenu de sa proximité avec le sentier de randonnée, le dérangement anthropique peut également avoir joué un rôle majeur dans l'échec de ce couple.

Enfin, pour certains couples l'incubation ou le nourrissage au nid des poussins ont bien été observés (n=8), mais sans observation ultérieure, il n'a pas été possible de déterminer le bilan de leur reproduction.



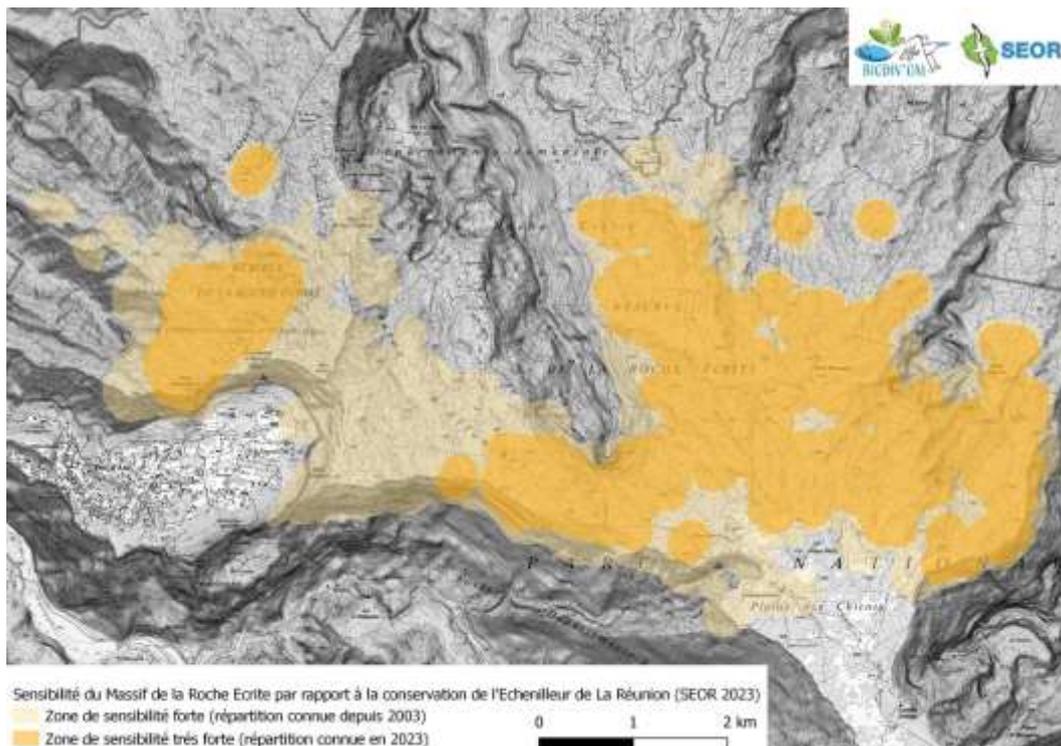
A l'issue des missions de terrain réalisées en 2022 dans le suivi de la population d'Echenilleur de La Réunion, plusieurs observations méritent de vous être présentées :

- la plus haute altitude connue à laquelle le Tuit-tuit s'est reproduit a été enregistrée cette année à 1880 mètres dans le secteur de *Marmite Haut*,
- l'envol d'un jeune issu du couple le plus bas sur la Plaine des Chicots, lui-même découvert l'année dernière et protégé depuis 2022,

- la récente observation d'une femelle sur le Piton Sartave (Nord-Ouest du massif des Lataniers) après 4 heures de batailles avec la vigne marronne lors d'une mission de repérage pour la mise en place d'une dératisation en 2023.

Les observations des opérateurs de la SEOR et celles issues de l'analyse des enregistrements acoustiques, ont permis cette année d'identifier de nouvelles zones de présence de l'espèce dans les parties basses des secteurs de Bois de Nèfles et de Marmite (cf carte précédente). Au total, l'aire de répartition connue de l'espèce est aujourd'hui estimée à 1900ha et ne cesse donc de s'étendre.

Enfin, nos suivis nous ont permis d'estimer cette année 74 territoires distincts, dont 55 associés à la présence d'un couple, 2 à des mâles célibataires, et 17 à des mâles dont le statut reproducteur n'a pas pu être déterminé.



Les actions E1 et E2 de « Sensibilisation – Communication » - programme LIFE BIODIV'OM

En 2022, plusieurs centaines d'élèves et d'étudiants ont pu être sensibilisés au Tuit-tuit et à la sauvegarde de la biodiversité exceptionnelle de l'île de La Réunion. Nous avons eu à cœur de partager notre expérience et notre passion à tous types de scolaires.



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Tout d'abord il y a eu la continuité du projet « *Toi ici et moi là-bas, le même soleil* » commencé en 2021 avec les classes de troisième des collèges Bourbon, Reydellet, Bas de la Rivière, la Montagne et une classe de seconde de Bellepierre.

Après des présentations en classes, nous avons emmené les marmailles dans le massif forestier de la Roche Ecrite. Pour plusieurs collégiens, c'était la première fois qu'ils allaient dans la forêt de Bois de Couleurs des Hauts.



Dans la continuité, le projet *Endemic@s* a vu le jour cette année en collaboration avec les mêmes établissements. Celui-ci, nous a permis d'accompagner 12 éco délégués dans leur formation aux enjeux d'endémisme, devenant de parfaits ambassadeurs du Tuit-Tuit. Ils ont pu observer notre petit protégé lors de la saison de reproduction au cours d'une sortie de deux jours. Nous pouvons souligner le sérieux des élèves, ayant notamment obtenu le 1^{er} prix académique pour le *Magazine Nature Endemic@s* qu'ils ont réalisé pour le projet.

Aussi, lors des mois de Mai et Juin, nous avons eu l'opportunité de concrétiser le projet « *Biodiversität Erhalten- La Protection des oiseaux à la Réunion* » en partenariat avec le service des affaires internationales de l'Université de La Réunion. Une conférence à l'Université s'est tenue et a été suivie d'une sortie en forêt pour découvrir l'habitat de l'Echenilleur de La Réunion. Plusieurs étudiant-es participant au programme ERASMUS ont ainsi pu être sensibilisés à la fragilité de la biodiversité de l'île. Un très beau projet qui a mis en lumière notre financeur, l'Union Européenne.



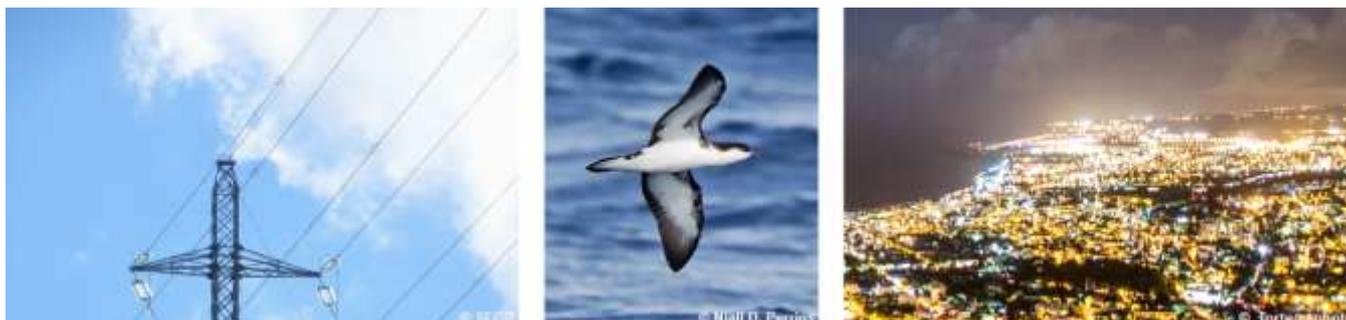
Enfin, nous avons également présenté les missions de la SEOR pour la conservation des espèces endémiques et indigènes de l'île aux Lycéens de George Brassens (Saint-Denis) lors d'une journée d'Education à l'Environnement et au Développement Durable mise en place par l'établissement. Cette journée nous a permis de montrer aux futurs étudiants qu'il existe bien un débouché professionnel pour travailler dans la protection de la nature à La Réunion.



Le FEDER EMEPER

« Etude et perspectives de réduction des Menaces induites par les câbles aériens et la pollution lumineuse sur les PÉtrels et puffins de la Réunion »

Janvier 2022 – Décembre 2023



Les financeurs :



Le projet EMEPER est cofinancé par l'Union Européenne (FEDER), EDF et la Région Réunion

L'équipe du projet en 2022

En 2022, l'équipe du projet EMEPER était composée de

- **Salariés :**
 - ✓ Leo CHEVILLON
 - ✓ Fabien JAN
- **Stagiaires :**
 - ✓ Maya BATAILLE et Noémie SALIBA (M1 BEST-T) du 09/02/2022 au 24/06/2022

Avec la participation du bureau d'étude Biotope (relevés radar)



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Le volet A « Évaluation de l'efficacité de dispositifs pour réduire le risque de collision des Pétrels et Puffins avec les câbles aériens » - projet EMEPER

La Réunion est parcourue par non moins de 1385 kilomètres de câbles aériens, qui sont autant d'obstacles se dressant sur les corridors de vol de diverses espèces. Parmi elles, les Pétrels et Puffins sont particulièrement impactés par ces infrastructures, du fait de leur comportement nocturne qui ne leur permet pas de pouvoir distinguer les lignes électriques ou autres câbles pouvant traverser les ravines qu'ils empruntent lors de leurs allers-retour entre les colonies et l'océan.

Une étude menée par la SEOR de 2019 à 2020 dans le cadre des mesures compensatoires de la nouvelle Ligne Électrique Ouest (LEO) a ainsi révélé grâce à 4 protocoles de suivi (radar, jumelles thermiques, suivis mortalité au sol et suivis acoustique des collisions) que cet impact varie selon les sites et peut être localement fortement préjudiciable aux populations de Puffins et Pétrels. A la rivière des Remparts, ce ne sont pas moins de 780 collisions qui auraient eu lieu les nuits entre juillet et décembre 2019 d'après des analyses acoustiques sur une ligne électrique traversant cette ravine.

Dans le but de réduire ce risque de collision, EDF à la Réunion a déployé en septembre 2021 des effaroucheurs nocturnes sur un site test au Bras de la Plaine. Le projet EMEPER vise au travers de son volet A à évaluer l'efficacité de ces dispositifs pour réduire les collisions de Pétrels et Puffins, à étudier le risque de collision sur un second site test et y déployer des dispositifs d'effarouchement plus adaptés en fonction des retours acquis sur le premier site.



ACTION A1 : Évaluation de l'efficacité des dispositifs d'effarouchement posés sur le site du Bras de la plaine

Les suivis sur le site du Bras de la Plaine ont débuté en janvier 2022. Au cours de cette année, 4 protocoles d'évaluation du risque de collision des Pétrels et Puffins ont pu être appliqués afin d'analyser l'efficacité des effaroucheurs présents. Ces 4 mêmes protocoles avaient été appliqués sur site lors de l'étude LEO (2019-2020) en absence des effaroucheurs, ce qui permet de disposer d'un « état initial » pour effectuer des comparaisons.

- **Relevés radar (réalisés par le bureau d'études Biotope)**

6 nuits de relevés au radar 4G ont été réalisées en octobre et novembre 2022 (période de flux maximaux des Pétrels et Puffins adultes). Ces relevés ont été réalisés à des dates similaires à celles de l'état initial (étude LEO) afin de favoriser la comparabilité des résultats. Les analyses des données acquises lors de ces relevés sont en cours. Le but sera de comparer les flux d'oiseaux transitant sur site par rapport à l'état initial (nombre, altitudes de vol) afin de constater si la présence des effaroucheurs a causé des modifications.



- **Observations aux jumelles thermiques**

En 2022, 13 nuits d'observation aux jumelles thermiques ont été réalisées de février à avril et d'août à décembre. Une partie des données collectées au cours de ces nuits ont d'ores et déjà été analysées et le reste est toujours en cours d'analyses. Le but de cette méthode est de caractériser précisément le comportement de vol des Pétrels et Puffins observés à proximité directe des effaroucheurs, afin de constater si ceux-ci sont bien perçus par les oiseaux et leur permet bien d'éviter les câbles et donc les collisions.

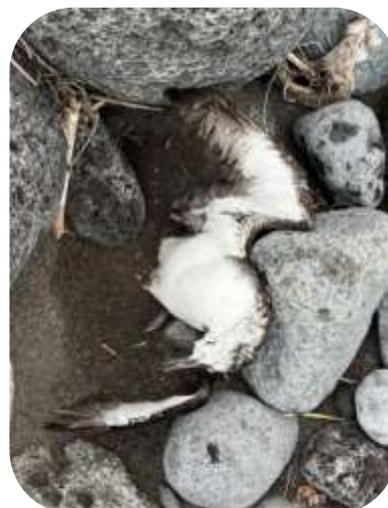


Jusqu'ici, tous les Puffins tropicaux observés arrivant à hauteur du câble équipé d'effaroucheurs ont montré un comportement d'évitement (en passant par-dessus le câble, par-dessous ou bien en faisant demi-tour). Ces premiers résultats suggèrent une bonne efficacité des dispositifs installés pour signaler la présence du câble équipé aux Puffins et ainsi leur permettre de l'éviter.

- **Suivis mortalité au sol**

En 2022, 18 suivis mortalité ont été réalisés de janvier à mai et d'août à décembre, soit un passage tous les 12 jours en moyenne en période de suivi. Cette méthode consiste à parcourir méthodologiquement la zone située sous les câbles afin d'y rechercher les cadavres d'oiseaux victimes de collisions. Du fait de divers facteurs seule une partie des oiseaux impactés peuvent être retrouvés au sol, mais cela permet d'avoir un aperçu de l'impact réel des infrastructures concernées.

Sur le site du Bras de la Plaine, la zone de recherche parcourue à chaque suivi est en moyenne de 5,75 hectares. Au total, près de 70 kilomètres ont été parcourus au cours de 18 suivis réalisés en 2022. Les cadavres de 3 Puffins tropicaux et de 2 Pailles-en-queue ont été découverts sous les lignes électriques ne disposant pas d'effaroucheurs. Sous la ligne HTB équipée, aucun Pétrel ni Puffin n'a été découvert (contre 5 Puffins découverts par Cyathea en 2007). Ces résultats suggèrent que la présence des balises sur la ligne HTB équipée permet de réduire le risque de collision pour les Puffins, ce qui concorde avec les observations des comportements de vol aux jumelles thermiques.



- **Suivi acoustique des collisions**

Le suivi acoustique des collisions a débuté en novembre 2022. Pour maximiser les chances d'enregistrer les collisions ayant lieu sur les câbles de la ligne étudiée, 4 micros ont été posés par des agents d'EDF déportés au plus près possible des câbles, raccordés à un enregistreur en pied de mât. Les suivis sont en cours depuis et seront analysés en 2023.

Bilan d'avancement de l'action A1

Les suivis et analyses réalisés en 2022 montrent de signes d'efficacité des balises par les observations aux jumelles et les suivis au sol. L'occurrence ou non de collisions sur la ligne équipée reste à évaluer avec la méthode acoustique, et la nature des flux de Pétrels et Puffins par rapport à l'état initial reste encore à documenter (analyses radar en cours).

L'apparente efficacité des effaroucheurs et l'absence d'observation de comportement d'attraction des jeunes Pétrels et Puffins par ces dispositifs ne souligne pas de nécessité de changer de modèle d'effaroucheur pour l'équipement du second site (Action A2). Des retours de nos homologues d'Hawaï qui testent les mêmes effaroucheurs sur des espèces proches sur l'île de Kauaï nous ont confirmé l'efficacité de ce modèle également.

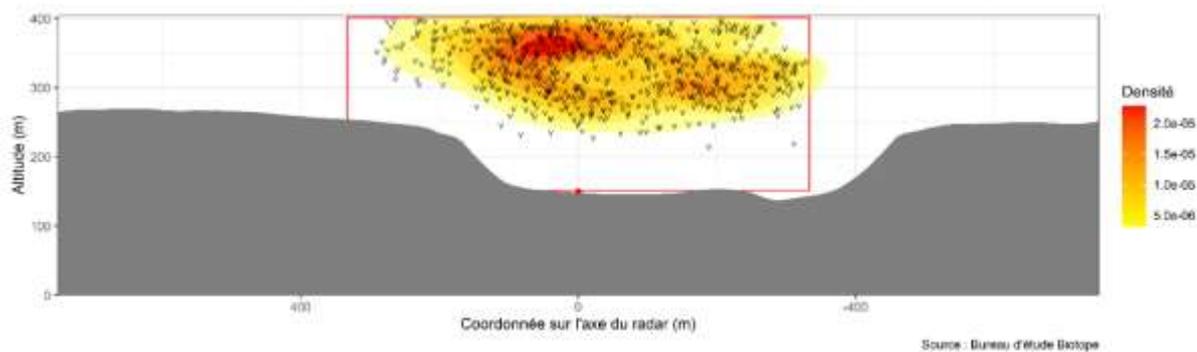
En revanche, les comportements d'évitement observés aux jumelles se faisant à une faible distance des balises (écart de quelques mètres seulement), il existe un risque de collision résiduel sur les câbles non équipés, notamment câble de garde. Pour réduire celui-ci, nous avons donc convenu une méthode de pose différente pour le second site : en quinconce sur deux câbles d'altitudes différentes.

ACTION 2 : Évaluation de l'efficacité de dispositifs d'effarouchement adaptés sur un second site (Rivière du Mât)

Le risque de collision des Pétrels et Puffins n'ayant pas été précédemment étudié sur ce second site de la Rivière du Mât, l'action A2 vise dans un premier temps à réaliser un état initial de ce risque en absence d'effaroucheurs en mettant en œuvre les 4 méthodes de suivi utilisées dans l'action A1, puis dans un second temps à répéter ces suivis après la pose d'effaroucheurs adaptés en fonction des retours sur le site du Bras de la Plaine. En 2022, l'état initial a pu être réalisé avec la mise en œuvre des 4 protocoles de suivi.

- **Relevés radar (réalisés par le bureau d'études Biotope)**

6 nuits de relevés au radar 4G ont été réalisées de janvier à avril 2022 pour établir l'état initial des flux de Pétrels et Puffins sur ce site, et ont été analysées depuis : 27 % des oiseaux détectés par le radar 4G transitent à moins de 50 m des câbles, soit environ 5 oiseaux par heure en moyenne au mois de janvier.



Vue en coupe de la ravine de la Rivière du Mât présentant les flux d'oiseaux observés au radar 4G

Une seconde série de 3 nuits au radar 4G ont été réalisées en octobre / novembre 2022 (période de plus forts flux), afin de permettre une comparaison des flux avant et après pose des balises à des dates similaires. Les données récoltées sont encore en cours d'analyse.

- **Observations aux jumelles thermiques**

En 2022, 15 nuits d'observation aux jumelles thermiques ont été réalisées, de février à avril et d'août à décembre. 8 nuits ont été analysées à ce jour et le reste est en cours d'analyse. Sur les 365 Pétrels et Puffins observés et analysés, aucun oiseau n'a repéré les câbles dépourvus d'effaroucheurs, à l'exception de deux demi-tours observés devant les boules aéronautiques de la ligne Abondance - St-André une nuit de pleine lune. 18,6% des oiseaux observés sont passés à moins de 20 mètres de distance d'un câble.

- **Suivis mortalité au sol**

16 suivis mortalité ont été réalisés en 2022, de janvier à mai et d'août à décembre, soit un passage tous les 11 jours en moyenne en période de suivi. La zone de recherche accessible est relativement réduite sur ce site : elle représentait en moyenne 1,56 hectare, soit 12,11% de la zone totale sous les câbles (12,88 ha). 38 kilomètres ont été parcourus au total au cours des 16 suivis, et le cadavre d'un Puffin tropical a été découvert le 4 octobre 2022 sous la ligne Abondance-Moufia. Compte tenu du coefficient surfacique de la zone prospectée, ce seraient en réalisé 8 cadavres qui auraient pu être découverts sur l'ensemble de la zone sous les câbles au cours de la période de suivi.



- **Suivi acoustique des collisions**

Le suivi acoustique des collisions a débuté en mars 2022 sur ce site. Pour maximiser les chances d'enregistrer les collisions ayant lieu sur les câbles de la ligne étudiée, 4 micros ont été posés par des agents d'EDF déportés au plus près possible des câbles, raccordés à un enregistreur en pied de mât. Les suivis sont en cours depuis et seront analysés en 2023.

Bilan d'avancement de l'action A2

La première phase de l'action A2 consistant à établir un état initial du risque de collision des Pétrels et Puffins sur le site de la Rivière du Mât en absence d'effaroucheurs a donc pu être réalisée en 2022. La pose des effaroucheurs sur ce site est prévue pour juin 2023, la seconde phase de l'action sera donc réalisée par la suite.

Le volet B « Sensibilisation et animation territoriale pour réduire les échouages causés par la pollution lumineuse » - projet EMEPER

Les Pétrels et Puffins sont sévèrement impactés par la pollution lumineuse à la Réunion, notamment les jeunes individus s'envolant pour la première fois pour rejoindre l'océan depuis les colonies situées sur l'île. Les éclairages artificiels les attirent, ce qui les pousse à s'échouer au sol, où ils n'ont aucune chance de survie en absence d'un sauvetage. Depuis le début de l'action de sauvetage en 1996, ce sont plus de 42000 individus qui ont été trouvés échoués sur l'île. La pollution lumineuse n'ayant jamais été aussi élevée qu'aujourd'hui, il est primordial d'entreprendre des actions pour espérer la voir diminuer dans le futur.

Le projet EMEPER vise à travers son second volet à renforcer le réseau de sauvetage localement au cours des périodes les plus critiques, ainsi qu'à sensibiliser les gestionnaires de parcs d'éclairage à la problématique et de les accompagner pour concevoir des projets d'éclairages les moins impactants possibles.

ACTION 1 - Sensibilisation et renforcement du réseau de sauvetage en période d'échouage du Pétrel de Barau à Cilaos

Un agent a été recruté de fin mars à début mai 2022 afin de prêter main forte au bénévole assurant le sauvetage des oiseaux échoués à Cilaos au cours de la période d'envol des jeunes Pétrels de Barau. Des rondes nocturnes (20h-23h & 5h-6h) pour rechercher les oiseaux échoués par notre bénévole et agent, permettant la prise en charge de 192 pétrels de Barau et 4 Puffins tropicaux sur Cilaos du 29 mars au 10 mai 2022. 20 descentes pour relâcher en bord de mer ont été réalisées au cours de cette période.

L'agent recruté dans le cadre de cette action a également réalisé des événements de sensibilisations dans différentes écoles du cirque de Cilaos en avril et mai, permettant de sensibiliser 432 élèves au total.



ACTION 2 - Accompagnement des gestionnaires de parcs d'éclairage pour réduire le risque d'échouage des Pétrels et Puffins

En 2022, cette action visant à sensibiliser et accompagner les gestionnaires de parcs d'éclairages a permis la prise en compte de la problématique des échouages de Pétrels et Puffins dans de nombreux projets, dont quelques exemples sont listés ci-après.



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr



- CINOR : Participation aux ateliers de co-construction du nouveau sentier littoral nord pour préconiser des mesures d'adaptation des éclairages et de limitation de la pollution lumineuse.
- Ville de Saint-André : prescriptions techniques et temporelles pour limiter l'impact des travaux de nuit sur les Pétrels et Puffins, préconisations pour les futures rénovations de l'éclairage public et pour le contrôle des éclairages privés.
- Ville du Tampon : Préconisations pour limiter l'impact sur les Pétrels et Puffins dans le cadre de la mise en place d'éclairages sur le site du belvédère de Bois Court.
- BL évolution : Accompagnement dans l'élaboration du schéma de rénovation de l'éclairage public sur la commune de Saint Paul.
- Ville de Saint-Paul : Préconisations pour limiter l'impact des éclairages dans le cadre d'un projet d'aménagement au droit des ravines St Gilles et de Carosse, zone sensible du fait de la proximité du littoral d'où les éclairages peuvent être visibles.
- NoctaBene & ville de Saint-Pierre : Accompagnement dans l'élaboration du schéma de rénovation de l'éclairage public de la commune de Saint-Pierre et préconisations en fonction des lieux d'échouages observés sur la commune. Grâce à ces échanges les nouveaux éclairages du front de mer devraient être d'une température de couleur de 2200 Kelvin max.
- Charte Nature&Nuit (Portée par EDF, CEDTM, Kélonia, GCOI, le Parc National et la SEOR) : Appui pour la conception des critères de la charte pour réduire le risque d'échouage des Pétrels et Puffins. Charte présentée aux acteurs et gestionnaires en décembre 2022.



Lancement de la charte Nature&Nuit à Kélonia le 9 décembre 2022.

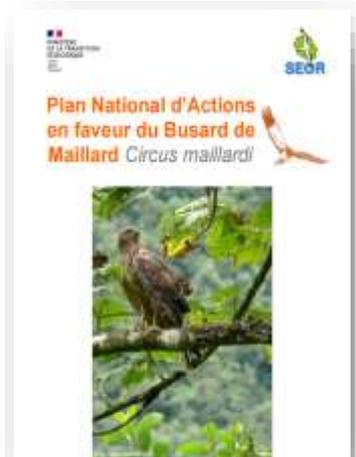
FEDER « Act4PAP »

Déploiement du Plan National d'Actions pour la Conservation du Busard

Programme suivi par Dr Steve Augiron



Les partenaires scientifiques et techniques



Cadre et objectif global du programme

Actuellement, la tendance d'évolution du nombre de couples reproducteurs apparaît en diminution depuis les 20 dernières années (Chiron & Augiron 2019). En parallèle, le succès de reproduction de l'espèce demeure très faible et préoccupant puisqu'un œuf pondu sur deux n'écloît pas tandis que sa productivité exprimée en nombre de jeunes envolés par couples nicheurs reste relativement faible (Chiron & Augiron 2019). Outre la disparition et le morcellement des habitats naturels qui se sont accrus depuis les années 1980 (Lagabrielle et al. 2007), les principales menaces identifiées pesant sur l'espèce sont l'exposition aux substances chimiques, les collisions avec les infrastructures anthropiques et le braconnage (Grondin & Philippe 2011, Chiron & Augiron 2019). Parmi ces menaces, une apparaît de façon quasi généralisée au sein de la population : l'empoisonnement secondaire où nos précédentes études démontrent que 93% des cadavres et plus de 60% des oiseaux vivants testés sont exposés à plusieurs molécules de rodenticides, dont certains à des niveaux de concentrations très alarmants (Coourdassier et al. 2019 ; Sage, 2019).

Détails des différents volets et de leurs actions respectives qui débiteront à partir de novembre 2021

Le projet Act4Pap dédié à soutenir le déploiement du Plan National d'Actions en faveur du dernier rapace endémique de l'île, le Busard de Maillard, *Circus maillardi*, s'est déroulé entre le 08 septembre 2021 et terminera début 2023. Ce projet permet d'assurer le lancement du PNA, d'engager la démarche de recrutement d'un/une animatrice du PNA (en 2023), de constituer un comité de pilotage



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

pour le plan et enfin de valoriser et promouvoir les connaissances anciennes et nouvelles auprès de l'ensemble des acteurs impliqués, de la communauté scientifique et du grand public.

Ce projet s'attache à répondre à 6 objectifs répartis selon 3 actions.

- **L'action 1** vise à **développer et organiser le cadre officiel** permettant la bonne mise en œuvre du PNA – Busard de Maillard. Dans le cadre de cette action, 3 objectifs sont poursuivis :
 - assurer la coordination des actions et assurer le suivi de la mise en œuvre du PNA (lien fiche action 1.1 du PNA),
 - diffuser et valoriser le Plan (lien fiche action 1.2 du PNA),
 - assurer une veille sur les besoins techniques et financiers dans le Plan, et anticiper le besoin financier des actions dans le temps (lien fiche action 1.3 du PNA).



- **Le deuxième volet** du projet a pour objectif de **favoriser l'accès** pour le comité de pilotage et de l'ensemble des partenaires qui le souhaitait, et ce dès le lancement du PNA, **aux dernières données sur l'espèce**, en assurant un stockage sécurisé et une valorisation des données prioritaires pour la conservation de l'espèce dans des revues à comité de relecture. Pour cela, 2 objectifs sont poursuivis :
 - gérer et structurer les données anciennes et nouvelles (lien fiche action 2.1 du PNA),
 - analyser et valoriser les données anciennes et nouvelles (lien fiche action 2.1 du PNA).
- Enfin **le troisième volet** du projet a permis de **développer des supports de communication** afin de sensibiliser sur les actions qui seront menées sur l'espèce dans le cadre du PNA, mais aussi sur les dernières connaissances acquises sur l'espèce. Dans le cadre de cette dernière action, 1 objectif a été poursuivi, celui-ci a permis de créer, enrichir et diffuser des supports de communication (lien fiche action 8.1 du PNA).





Le Papangue

Dernier rapace endémique de La Réunion

Le Département
vous accueille

Le Bœuf de Madag (Oryzias latipes) au Papangue en 1978 est le dernier rapace endémique de La Réunion.

Le grandeur étonnante pour un site isolé et dans la régulation des populations espèces présentes dans les écosystèmes de La Réunion.

Pour plusieurs raisons, il est apprécié pour son caractère endémique de l'île.

La population est en déclin et le Papangue est en danger d'extinction.

(Dernier grand rapace endémique de La Réunion)

Suivi de la population

Depuis 2012, la SEOR réalise un suivi annuel des couples reproducteurs dans l'Etat de l'île afin de déterminer leur succès reproducteur.

Certains oiseaux sont équipés de balise GPS qui enregistre leurs déplacements dans leur territoire de vie.

L'association surveille également l'état de santé de cette espèce en réalisant des pointements sur certains individus. Les analyses se focalisent sur les substrats chimiques et les parasites.





Taille
50 cm

Poids moyen
Mâle = 130 g
Femelle = 70 g

Plume
1 à 7 ans

Envergure
125 à 140 cm

Longévité
à 13 ans
(maximum observé)

Incubation
environ 25 jours

Élevé
environ 45 jours

Menaces pesant sur l'espèce

Empoisonnement secondaire

Les carcasses de tous autres oiseaux sont à l'origine de l'empoisonnement secondaire du Papangue. Le poison se propage par le biais de la chaîne alimentaire dans leur organisme et le Papangue s'empoisonne à son tour lorsqu'il se nourrit. Prévaloir une telle intoxication peut réduire cette menace.

Braconnage

Les actes de braconnerie délinquante sont pas rares. Chaque année, la SEOR prend en charge des punitions - dénonciation - grâce au braconnage (en particulier).

Errance animale

Les chiens et chats errants peuvent également se servir des œufs et des poussins.

Risques de collision

Les lignes électriques et les câbles aériens constituent des pièges mortels pour le Papangue. Différents types de câbles doivent être installés pour limiter le risque de collision.

Chaque jour, le Papangue trouve facilement de quoi se nourrir sur les zones agricoles. Les cas de collision avec des véhicules sont malheureusement réguliers.

Statut de conservation



Le Papangue est un chasseur opportuniste. Cependant, mais aussi charognard, son régime alimentaire est très varié.





Depuis 2010, la SEOR, soutenue par ses partenaires techniques et financiers, étudie le Bœuf de Madag dans l'Etat de l'île de La Réunion. Le Plan National d'actions 2022-2023 fixe les objectifs et la stratégie pour le rétablissement.





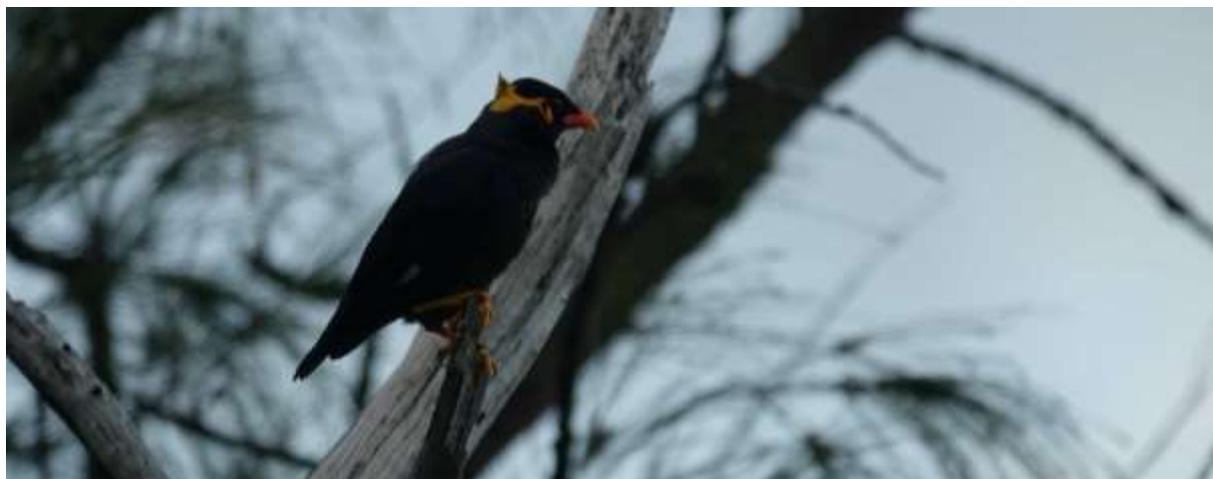
**Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion**

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Cas du Mainate religieux



Programme suivi par Pierrick Ferret

Le financeur



Les partenaires scientifiques et techniques



Cadre et objectif global du programme

A l'heure actuelle, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient animales ou végétales, est un impératif dans la préservation des espèces et des habitats. Sur l'île de La Réunion, l'évolution de la faune et de la flore au fil du temps a abouti à l'apparition d'espèces uniques. Ces espèces sont souvent naïves vis-à-vis de prédateurs introduits ou moins compétitives lorsqu'il s'agit d'accéder à certaines ressources ce qui les rends extrêmement vulnérables.

Parmi les espèces exotiques récemment introduites à La Réunion figure le Mainate religieux, *Gracula religiosa*. Cet oiseau, originaire d'Asie, est dans sa zone de répartition géographique, le fruit d'un commerce illégal (Del Hoyo et al. 2009). Ce trafic est dû aux facultés cognitives remarquables de l'espèce capables d'imiter jusqu'à la voix de l'homme. Il est conservé en captivité comme oiseaux de cage et exporté à travers le monde à des fins lucratives (Ahmed 1997).

Introduit à La Réunion dans les années 2000 (Probst 2004), l'espèce y est, depuis, régulièrement contactée sur la frange sud-est de l'île. Sa présence sur le territoire inquiète car il représente une menace pour les espèces endémiques protégées et menacées de l'île, notamment pour le Gecko vert



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

de Manapany *Phelsuma inexpectata* (en danger critique d'extinction), et pour le Gecko vert de Bourbon *Phelsuma borbonica* (en danger d'extinction) dont il est susceptible de se nourrir en période de reproduction.

Par conséquent, la DEAL a sollicité la SEOR en 2014 pour faire un diagnostic sur l'espèce, l'état de sa population locale, de son régime alimentaire et de sa reproduction. Cette étude a permis de préciser les effectifs, les milieux et les sites fréquentés par les individus et d'aboutir à des soupçons de reproduction (Jan 2014).

Devant l'urgence de voir se multiplier la population, un arrêté préfectoral de destruction de l'espèce a été rédigé et validé pour 5 ans en 2015. Missionné par la DEAL, l'ONCFS a formé du personnel d'associations naturalistes locales (NOI et SEOR) au tir (carabine air comprimée 20 joules). Les 13 sorties qui ont suivi n'ont malheureusement permis la destruction d'aucun individu faute d'un nombre suffisant d'opérateurs mobilisés et d'un délai trop important entre le signalement et la mobilisation des agents.

Depuis 2017, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes à La Réunion s'est accentuée avec la nomination de louvetiers sur le territoire et la création de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), tous deux acteurs dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Caceres et al. 2022). De plus, un arrêté ministériel d'interdiction de l'introduction dans le milieu naturel d'espèces animales exotiques sur le territoire a été signé en 2018 et un arrêté ministériel interdisant l'introduction sur le territoire et tous usages d'espèces animales exotiques envahissantes est entré en vigueur le 28 juin 2021. La lutte contre le Mainate a été inscrite dans le Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives à La Réunion (POLI 2019-2022 – action 25).

En 2022, la SEOR a poursuivi la réalisation du suivi des individus présents sur le territoire engagé depuis 2021 et coordonner les actions de destruction. Le projet, d'une durée de 2 ans (2021-2022), intervient avec pour objectif de parvenir à l'éradication de l'espèce sur l'île de La Réunion avant que sa population ne soit trop étendue. Il s'articule autour de plusieurs actions :

- Autorisation de destruction ;
- Pilotage du projet ;
- Communication auprès du grand public ;
- Localisation et suivi des individus et des couples ;
- Destruction des individus par tir.



Bilan du projet (2021-2022)

- Autorisation de destruction et pilotage du projet :

La première phase du projet a été de valider un nouvel arrêté de destruction pour lutte contre l'espèce et de réunir les partenaires impliquer pour leur présenter le projet, définir les besoins et les modalités d'action et un calendrier prévisionnel de lutte.

Dans cette objectif, une première réunion d'un comité de pilotage s'est tenue le 12 novembre à l'espace de loisir « la Source » à Bois-Blanc à Sainte Rose en présence de la DEAL, de l'OFB, des agents de louveterie et de la SEOR. Un mois après, le nouvel arrêté de destruction de l'espèce est entré en vigueur (13 décembre 2021) autorisant le prélèvement des individus.

Une « convention d'occupation temporaire à des fins de destruction de spécimens de Mainate religieux » a également été signée entre le conservatoire du littoral et la SEOR afin de permettre l'intervention sur les terrains du conservatoire, l'espèce y étant parfois contactée.

- Communication :

Dans un second temps, divers outils de communication ont été mis en place et diffusés en ligne (faune-réunion), dans la presse (JIR) et sur le terrain. L'objectif étant de porter à connaissance la problématique des espèces exotiques envahissantes animales auprès de la population réunionnaise, de faire remonter des signalements et de prévenir le cas échéant que des opérations de destruction par tir de Mainates religieux allaient avoir lieu.



Figure 3 : affiche de sensibilisation placée sur le sentier descendant à la plage du Tremblet (Vieux Port)

- **Localisation des individus et des couples :**

La majeure partie du temps alloué au programme a été consacrée à la localisation des individus et des couples. Historiquement, les signalements étaient concentrés sur le littoral entre Bois-blanc (Sainte-Rose) et le Tremblet (Saint-Philippe). C'est donc sur ces deux secteurs que se sont déroulées les recherches.

Au total, 33 journées ont été dédiées à la localisation des oiseaux. En alternant points d'écoutes et prospection par transect, 67 observations de mainates ont été effectuées : 31 sur la commune de Sainte-Rose et 36 sur la commune de Saint-Philippe.

D'un point de vue des effectifs, jusqu'à 6 mainates ont été observés en simultanée du côté de Sainte-Rose et 5 du côté de Saint-Philippe, laissant supposer, sous l'hypothèse que les individus ne se déplacent pas d'un secteur à l'autre, que la population présente sur ces deux zones s'élève à minimum 11 individus.

Parmi eux, 6 couples ont été identifiés et leurs nids supposés ont été localisés grâce aux comportements des individus (transport de matériaux ou aller-retour fréquents dans des cavités). Deux sont localisés sur la commune de Sainte-Rose et quatre sur la commune de Saint-Philippe. Tous les nids étaient installés à l'intérieur de cavités rocheuses inaccessibles dû fait de leur hauteur par rapport au sol. Aucune vérification visuelle n'a, par conséquent, pu être réalisée.



Figure 4 : Mainate religieux sortant d'une cavité, site probable de nidification

- **Destruction des individus :**

Devant la difficulté de piéger un oiseau particulièrement malin et évoluant essentiellement dans la canopée, l'option de destruction par tir a été préférée. Trois journées de lutte ont eu lieu avec l'appui de la Brigade Nature Océan Indien (OFB), Nature Océan Indien (NOI) et la Fédération des chasseurs de La Réunion (FDC974). Ces journées ont volontairement été effectuées hors week-end, jours fériés et vacances scolaires : le 14 décembre et le 25 janvier 2021 et le 12 décembre 2022.

Huit Mainates sur les 11 localisés ont été détruits, et 4 des 6 couples qu'ils composaient ont été rompus, coupant court à toute tentative de reproduction.

Si vous circulez dans les secteurs où l'espèce est distribuée (cf. carte ci-dessous), prêtez une attention toute particulière à la présence de Mainates religieux et faites nous remonter l'information en cas de contact visuel ou auditif, vous participerez ainsi à la conservation de la biodiversité réunionnaise.

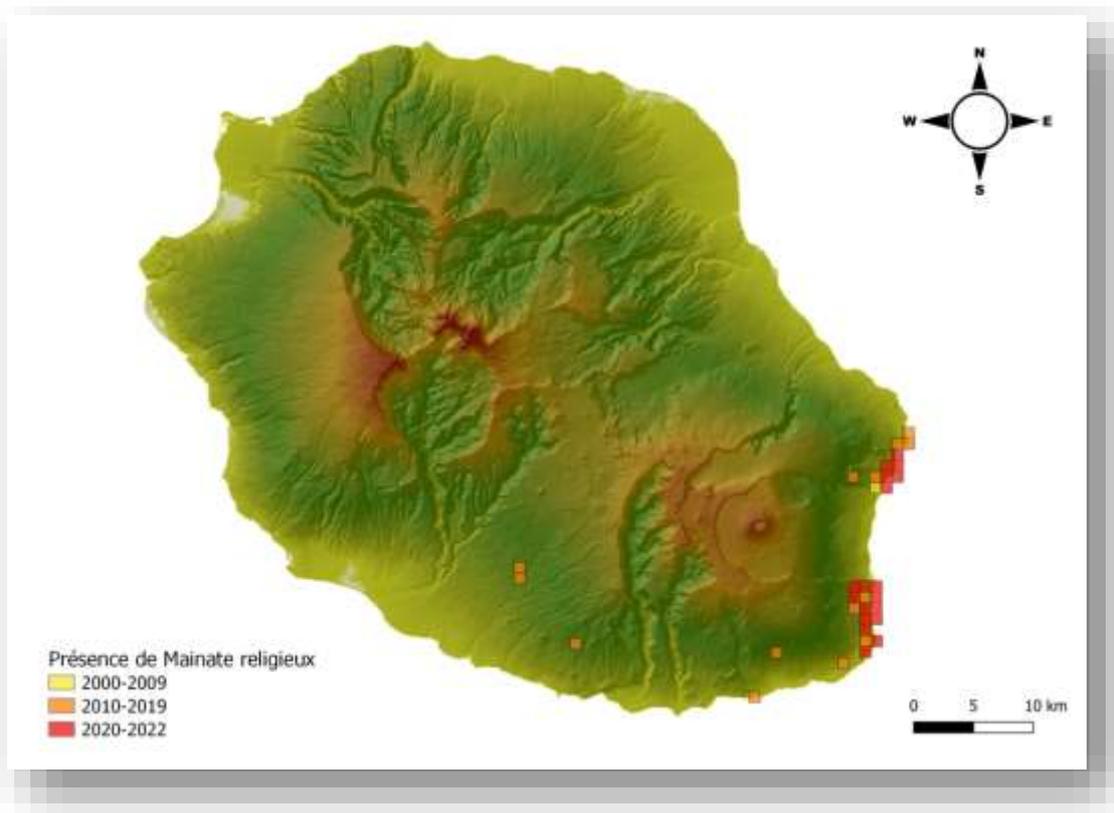


Figure 5 : carte de distribution du Mainate religieux à La Réunion

Presse et communication

La SEOR a présenté ses actions de conservation au cours de divers articles : communiqués de presse, télévision ou radio en 2022. Suite à un souci de suivi des actions de communication, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

Télévision

- Antenne Réunion, septembre 2022 : « 12h30 & Vous Nature : le Tuit-Tuit, espèce endémique menacée de disparition »
- Antenne Réunion, octobre 2022 : « 12h30 & Vous Nature : le Pétrel de Barau, un oiseau endémique en danger d'extinction »
- Antenne Réunion, novembre 2022 : « La SEOR lance un nouveau plan national d'actions pour la sauvegarde du papangue »
- Réunion la 1ere, juillet 2022 : Faune péi : des anges gardiens pour les Tuit-Tuit

Presse écrite

- LE QUOTIDIEN, janvier 2022 : Le Conseil d'Etat saisi à la suite d'un arrêté polémique.
- LE JOURNAL DE L'ILE, janvier 2022 : Ces animaux qui menacent la biodiversité péi
- LE JOURNAL DE L'ILE, février 2022 : Une réintroduction envisagée à Mare Longue
- LE QUOTIDIEN, mars 2022 : La biodiversité célébrée avec « Biodi'Phil »
- LE QUOTIDIEN, mars 2022 : Eteindre les lumières pour sauver les pétrels
- LE JOURNAL DE L'ILE, décembre 2022 : Un survol du Piton des Neiges qui passe mal

Web

- Linfo.re, 22 mai 2022 : « Biodiversité : 674 jeunes pétrels de Barau pris en charge pendant les "Nuits sans lumière" »
- Linfo.re, 22 juillet 2022 : « La SEOR recherche des bénévoles pour sauver le Tuit-tuit face à son principal prédateur, le rat »
- Linfo.re, 18 novembre 2022 : « La SEOR lance un nouveau plan national d'actions pour la sauvegarde du papangue »
- Clicanoo.re, mars 2022 : « Pétrel et pollution lumineuse : la SEOR s'attend entre 600 et 900 échouages cette année »
- Clicanoo.re, mars 2022 : « La Perruche Verte des Mascareignes bientôt de retour dans nos forêts ? »
- Clicanoo.re, mars 2022 : « Biodi'phil : la biodiversité à l'honneur. »
- Clicanoo.re, avril 2022 : « Pour sauver les pétrels, éteignons les lumières du 08 avril au 4 mai »
- Clicanoo.re, avril 2022 ; « Sauver les pétrels, c'est maintenant. »



- Clicanoo.re, avril 2022 : « Deux pétrels et un puffin relâchés à St Benoît. »
- Clicanoo.re, avril 2022 : « Neuf Pétrels de Barau s'envolent vers le grand large. »
- Clicanoo.re, mai 2022 : « Deux fois moins de pétrels de Barau échoués cette année. »
- Clicanoo.re, mai 2022 : « 674 jeunes pétrels de Barau récupérés par la SEOR en 2022 »
- Clicanoo.re, mai 2022 : « Des vacances scientifiques pour observer les oiseaux »
- Clicanoo.re, septembre 2022 : « Le papangue menacé d'extinction d'ici 20 ans »
- Clicanoo.re, novembre 2022 : « Lancement du premier Plan national d'actions pour sauver le papangue »
- Zinfos 974, mars 2022 : « Des questions sur les oiseaux ? Posez-les à la Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion »
- Zinfos 974, avril 2022 : St-Benoit : de jeunes pétrels de Barau et puffins reprennent leur envol »
- Zinfos974, novembre 2022 : « Sauvons le papangue : lancement du premier plan national d'actions. »
- LeQuotidien.re, mars 2022 : « Biodiversité : éteindre les lumières pour sauver les pétrels »
- LeQuotidien.re, mai 2022 : « Nuits sans lumière : près de 00 pétrels sauvés »
- LeQuotidien.re, aout 2022 : « Un plan national d'actions pour protéger les pétrels de la Réunion. »
- LeQuotidien.re, septembre 2022 : « Un pigeon voyageur retrouvé à 8 000 kilomètres de chez lui. »
- LeQuotidien.re, novembre 2022 : « Sauvons le papangue : lancement de plan de sauvegarde. »
- Franceinfo, mai 2022 : « La SEOR recueille 674 jeunes pétrels de Barau durant sa campagne annuelle de sauvetage. »
- Franceinfo, juillet 2022 : « Les Tuit-Tuit se multiplient à la Roche Ecrite, mais il faut encore des bénévoles pour les protéger. »
- Franceinfo, novembre 2022 : « Lancement du premier plan national d'actions pour sauver le papangu eà la Réunion. »
- Loca'Terre, mars 2022 : Nout' Tuit-tuit
- Loca'Terre, avril 2023 : Béné'vole du Tuit-Tuit
- Loca'Terre, novembre 2022 : Balises avifaune





Rapport financier

Bécasseau tacheté - *Calidris melanotos* © Martin Riethmuller



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Bilan financier 2022

Lors de la réunion du Conseil d'Administration **du lundi 10 avril 2023**, les comptes annuels 2022 ont été arrêtés. Comme chaque année, les comptes ont été établis et attestés par M. TAOCHY, notre expert-comptable du cabinet TERRAZZONI-TAOCHY, puis certifiés par M. GUENEAU notre commissaire aux comptes du cabinet Euraudit. Ce rapport financier de l'exercice comptable 2022 présente le bilan ainsi que le compte de résultats de l'association.

Bilan Actif / Passif

| BILAN | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| Actif/Passif | 949 495 € | 1 394 462 € | 1 657 993 € | 1 897 646 € |

Ce bilan représente une photo du patrimoine de l'association au 31 décembre 2022. Ce dernier, en diminution par rapport à l'année précédente, se situe toujours à un niveau élevé. Ceci s'explique par une créance de subvention toujours conséquente. C'est le reflet d'une activité en forte croissance depuis plusieurs années et dépendantes de financements publics (nationaux et européens).

Ci-dessous les postes les plus significatifs :

| ACTIF | 2022 | 2021 |
|--------------------------|-----------|-------------|
| Total des disponibilités | 15 488 € | 157 679 € |
| Créances autres | 780 503 € | 1 177 624 € |
| Actifs nets immobilisés | 70 671 € | 30 420 € |

Les subventions à recevoir atteignent toujours un niveau toujours élevé, à plus de 780 k€ pour 2022 (Life + et FEDER composent en montant la majorité des subventions à percevoir)

| PASSIF | 2022 | 2021 |
|--|-----------|-------------|
| Total fonds Associatifs | 116 401 € | 100 169 € |
| Dettes fournisseurs et autres | 168 330 € | 149 046 € |
| Produits constatés d'avance (prestations facturées mais non effectuées) | 664 764 € | 1 145 247 € |

Nos dettes ont augmenté en 2022. Cela traduit une forte tension sur notre trésorerie. Toutefois la situation reste maîtrisée et nous avons engagé depuis l'année dernière la régularisation de la situation (plans d'apurement des dettes sociales notamment).



Compte de résultats

Le compte de résultat présente les charges/dépenses et les produits/ressources sur l'exercice 2022. Cette année, le résultat est excédentaire, de + 24 112 euros.

| | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|-------------------------------|-----------------|----------|-----------|-----------|
| Résultat net comptable | 24 112 € | 39 629 € | -34 485 € | -36 558 € |

Ce résultat de nouveau « dans le positif », témoigne des efforts entrepris pour maintenir la situation budgétaire de l'association après les deux années délicates liées notamment à la crise sanitaire COVID et à la fin de grands projets européens. Ce bénéfice correspond à 2,6% de nos produits.

- **Les produits** (*Produits d'exploitation les plus significatifs – Attention : la somme des différentes lignes ne donne pas le total des produits*)

| PRODUITS | Evolution | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|-------------------------------|---------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Vente de biens & services | +104 % | 81 695 € | 39 940 € | 61 174 € | 32 723 € |
| Subventions d'exploitation | +6,8 % | 764 780 € | 715 868 € | 698 194 € | 758 625 € |
| Cotisations adhérents et | -65 % | 30 683 € | 87 710 € | 34 690 € | 30 595 € |
| Total produits d'exploitation | +6,4 % | 924 485 € | 868 181 € | 811 150 € | 852 191 € |
| Total des produits | +5,3 % | 933 518 € | 886 828 € | 833 641 € | 883 181 € |

En 2022, les produits d'exploitation ont de nouveau nettement augmenté. A noter que la ligne « cotisations et dons » (qui intégrait en 2021 l'obtention d'un legs d'un montant de 50 000€) est revenue à un niveau plus habituel. D'autre part, il faut souligner le niveau très élevé de Vente de biens et services (réalisation d'études) qui contribue à augmenter les produits et donner des marges de manœuvre pour la trésorerie.

- **Les charges** (*Charges d'exploitation les plus significatives – Attention : la somme des différentes lignes ne donne pas le total des charges*)

| CHARGES | Evolution | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--|---------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 602 - Achats de matières 1 ^{ères} | +47 % | 34 562 € | 23 368 € | 16 520 € | 32 238 € |
| 606 - Achats non stockés | Stable | 59 709 € | 59 358 € | 62 201 € | 109 153 |
| 613 + 615 - Services extérieurs (location, entretien et réparation) | +1,2 % | 36 547 € | 36 117 € | 34 219 € | 27 829 € |
| Salaires et charges sociales | +10,6 % | 626 566 € | 566 581 € | 617 659 | 640 877€ |
| Total des charges | +7,3 % | 909 405 € | 847 199 € | 868 126 € | 919 739 € |

En 2022 les charges repartent à la hausse après plusieurs années de baisse. Les charges de personnel sont fortement impactées par de nombreuses ruptures conventionnelles intervenues dans l'année.



Conclusion

Après des années 2019 et 2020 en déficit, et un excédent en 2021, l'exercice 2022 de la SEOR se solde de nouveau par un excédent, de 24 112 €. Ce résultat est très bon compte-tenu des dépenses exceptionnelles liées aux ruptures conventionnelles. Toutefois, et comme chaque année, la trésorerie reste sous tension : l'association doit faire face à la problématique récurrente des délais de paiement (versement des subventions) bien au-delà des 60 jours accordés aux entreprises, tout en conservant une trésorerie satisfaisante.

Nos dettes restent importantes et il est nécessaire de continuer à développer de nouvelles activités afin de bénéficier de ressources complémentaires (études, subventions, mécénat...)

La SEOR est en fort développement et évolue favorablement compte tenu des nouveaux programmes en cours et à venir, permettant ainsi de pérenniser les emplois actuels et de recruter de nouvelles compétences techniques et scientifiques. Le développement rapide et important de l'association reste encore une fois maîtrisé, il s'appuie aussi sur le suivi administratif, rigoureux et quotidien, réalisé par l'ensemble des salariés qui sont très impliqués dans les aspects financiers des projets (montage, suivi, bilans, etc...). Cette implication de tous permet d'élaborer des dossiers solides, de qualité, ce qui donne du poids à nos demandes de financements et facilite aussi le paiement des subventions par les services instructeurs.

Budget initial 2023



Le budget initial permet de fixer des objectifs et d'obtenir une ligne conductrice pour développer l'Association.

Ce budget s'appuie sur les exercices comptables antérieurs et des programmes d'activité en cours mais surtout sur l'avenir avec une anticipation des programmes à venir. C'est un outil de gestion incontournable pour pérenniser les emplois.

Pour autant, il est parfois nécessaire de s'ajuster en cours d'exercice ce qui permet d'observer des variantes entre le budget prévisionnel et le compte de résultats.

Le Trésorier de la SEOR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM LEONARD'.

Jean-Maxime LEONARD

Budget Initial 2023

CHARGES : charges directes d'exploitation

| | | |
|-----------|--|------------------|
| 60 | Achats | 160 000 € |
| 602 | Matières consommables | 30 000 € |
| 604 | Achats d'études et de prestations de service | 70 000 € |
| 606 | Achats non stockés de matières et de fournitures | 60 000 € |
| 607 | Achat de marchandises | 0 € |

| | | |
|-----------|--|-----------------|
| 61 | Services extérieurs | 35 100 € |
| 613 | Locations immobilières, mobilières et diverses | 20 000 € |
| 615 | Entretiens et réparations | 10 000 € |
| 616 | Primes assurances | 5 000 € |
| 618 | Documentation générale et technique | 100 € |

| | | |
|-----------|--|-----------------|
| 62 | Autres services extérieurs | 35 500 € |
| 622 | Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 15 000 € |
| 623 | Publicité, publications, relations publiques | 2 500 € |
| 625 | Déplacements, missions et réceptions | 13 000 € |
| 626 | Frais postaux et de télécommunications | 3 000 € |
| 627 | Frais services bancaires et assimilés | 1 000 € |
| 6281 | Cotisations diverses | 1 000 € |

| | | |
|-----------|--|-----------------|
| 63 | Impôts, taxes et versements assimilés | 11 000 € |
| 633 | Formation | 10 000 € |
| 6E+05 | Taxes foncières | 1 000 € |

| | | |
|-----------|--|------------------|
| 64 | Charges de personnels | 604 000 € |
| 641 | Salaires, primes, congés, indemnités | 530 000 € |
| 645 | Cotisations URSSAF, patronales, cadres | 70 000 € |
| 647 | Intermetra | 2 000 € |
| 648 | Autres charges de personnel | 2 000 € |

| | | |
|-----------|--------------------------------|--------------|
| 67 | Charges exceptionnelles | 400 € |
| 672 | Charges sur exercice extérieur | 400 € |

| | | |
|-----------|---|-----------------|
| 68 | Dotations aux amortissements et provisions | 10 000 € |
| 681 | Dotations amortissement | 10 000 € |
| 68174 | Dotations aux dépréciations/créances | - € |

| | | |
|----------------------------------|--|------------------|
| TOTAL GENERAL DES CHARGES | | 856 000 € |
|----------------------------------|--|------------------|

PRODUITS : produits directs d'exploitation

| | | |
|-----------|-------------------------------|-----------------|
| 70 | Produits des activités | 62 000 € |
| 701 | Ventes de produits finis | 2 000 € |
| 705 | Ventes de prestations | 60 000 € |

| | | |
|-----------|------------------------------------|------------------|
| 74 | Subventions d'exploitation | 754 000 € |
| 741 | Subvention collectivités et autres | 744 000 € |
| 742 | Subvention emploi aidés | 10 000 € |

| | | |
|-----------|--|-----------------|
| 75 | Autres produits de gestion courante | 30 000 € |
| 756 | Cotisations et dons des adhérents | 30 000 € |

| | | |
|-----------|--|-----------------|
| 77 | Quote-part des subventions d'investissement | 10 000 € |
| | Quote-part des subventions d'investissement | 10 000 € |

| | | |
|-----------------------------------|--|------------------|
| TOTAL GENERAL DES PRODUITS | | 856 000 € |
|-----------------------------------|--|------------------|



Projections 2023...

Vie associative

Pour 2023, l'objectif sera de revenir vers le niveau d'adhésion atteint en 2020, soit de repasser la barre des 300 adhérents, ce qui permettrait :

- de bénéficier d'un plus grand nombre de personnes renforçant le positionnement politique de la SEOR.
- d'augmenter légèrement les ressources propres (dons et adhésions) ;
- de renforcer les liens entre les adhérents à travers des activités en week-end.

Organisation de travail

Internet

- Lancer la plateforme collaborative pour nos programmes ou projets clés :
 - Base de données www.pollum.re

Bibliothèque

- Acquérir des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation essentielle, en lien avec nos actions.
- Rechercher la documentation scientifique disponible sur Internet (revues, thèses, articles, etc.). Mettre en place une base de données bibliographique.

Comité scientifique

- A l'image du comité scientifique Papangue, poursuivre la création et l'animation du comité scientifique Tuit-tuit rassemblant des personnalités locales, nationales et internationales.

Equipe salariée

- Pérenniser les postes ;
- Recourir aux programmes de volontariat pour renforcer nos moyens humains dans tous les domaines.
- Mise en place de la plateforme de suivi de projet destinée aux salariés
- Mise en place des élections du CSE suite au PV de carence

Programmes de conservation

D'une manière générale, compte-tenu de l'évolution de l'association qui va en grandissant, il convient d'inscrire nos actions phares dans la durée et de stabiliser nos engagements autour de programmes clés qui sont :

1. Le sauvetage des oiseaux en difficulté

Cette action repose essentiellement sur l'animation du programme par deux salariées, sur l'investissement des bénévoles et génère des frais de fonctionnement importants. L'objectif en 2023 sera de maintenir l'équilibre financier trouvé en 2022 et de l'inscrire dans la durée.

2. La conservation du Tuit-tuit

La mise en œuvre du Life Biodiv'OM, prévu sur une durée de 5 ans se terminera en avril 2024. La rédaction d'un futur programme est déjà lancée et il sera important de renforcer les liens entre le Parc national de La Réunion et la SEOR pour poursuivre la mise en œuvre des missions de conservation et de suivi de cette espèce.



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

3. La conservation des pétrels endémiques

En 2023 La SEOR va se concentrer sur la poursuite des actions suivantes portées par le FEDER EMEPER :

- pérenniser les actions de sauvetage, la concertation avec les communes pour réduire la pollution lumineuse
- améliorer l'état des connaissances sur le risque collision par câble identifié en 2019 lors de l'étude réalisée pour le compte d'EDF dans le cadre de la mesure compensatoire du projet LEO.

Par ailleurs la SEOR lancera la plateforme Pollum.re qui offrira un atlas dynamique sur la pollution lumineuse.

4. La conservation du Busard de Maillard

L'achèvement des actions mises en œuvre dans le cadre du FEDER OCS ACT4PAP engagé fin 2021 permettra de valoriser les données acquises durant la dernière décennie. Par ailleurs la SEOR lancera la mise en œuvre du PNA PAPANGUE. La SEOR s'appuiera sur le dispositif Fonds Vert pour soumettre un nouveau programme long de monitoring de l'espèce. Un second programme multipartenaire axé autour des rongeurs sera par ailleurs engagé.

5. Autres programmes et travaux d'étude

Finalisation du programme personnel de baguage sur le Tuit-tuit.

Éducation à l'environnement

- Le contexte de diminution des subventions dans les communes affecte fortement ce secteur d'activité.
- A l'image de l'engagement de la mairie de Saint Paul, de Saint Denis et de Saint André, nous devons poursuivre la mise en place de conventions avec de nouvelles mairies ou de nouveaux partenaires pour le sauvetage des oiseaux et pour le volet éducatif auprès des scolaires qui y sont associés.
- La création de projets, de nouveaux supports, de nouvelles animations, permet de diversifier nos offres de prestations en milieu scolaire et parascolaire.
- La SEOR est depuis 2020 concessionnaire de la zone Nature du parc du Colosse pour 30 ans. 2022 sera consacré à la présentation du projet aux différents financeurs pour avancer sur ce projet d'espace d'accueil du public, intégrant des bureaux et un nouveau centre de soins.

Communication

- Conserver la parution de 4 numéros de la lettre d'information (Chakouat)
- Dégager du temps pour un « chargé de communication/vie associative pour améliorer la communication externe.

Partenariats

Les partenariats techniques, financiers et scientifiques sont à poursuivre mais aussi à construire :

Localement

- Avec la DEAL, la convention pluriannuelle d'objectifs (vie associative, participation à des réunions plénières et techniques), les avancées juridiques en matière de conservation de la biodiversité et la rédaction des PDC ou PNA et/ou de leur évaluation.
- Avec le Conseil Départemental dans le cadre de la convention cadre signée en 2020 pour 5 ans visant notamment à soutenir la déclinaison du concept Refuges LPO ou encore la collaboration dans le programme 1 million d'arbres.



- Avec la Région Réunion, dans le cadre des soutiens apportés au Tuit-tuit (Life Biodiv'OM) et aux FEDER EMEPER et ACT4PAP.
- Avec le Parc National de La Réunion, pour la conservation du Tuit-tuit, des pétrels endémiques, le STOC.
- Avec l'Université de La Réunion pour les travaux sur les pétrels endémiques, le Busard de Maillard et pour la valorisation des données sur la biologie et l'écologie des oiseaux.
- Avec l'OFB pour les actions de lutte contre le braconnage et les travaux sur les pétrels endémiques. Il sera également important de renforcer les relations avec l'Office Français de la Biodiversité.
- Avec EDF pour la lutte contre la pollution lumineuse, le sauvetage des pétrels et la poursuite des actions en faveur du Papangue.
- Avec Téréos Océan Indien, pour le soutien au futur programme en faveur du Papangue.
- Avec tous les partenaires privés qui apportent un soutien notamment au sauvetage des pétrels.

A l'échelle de la région « Sud-Ouest de l'Océan Indien »

- La SEOR développera son soutien et son expérience au GEPOMAY en fonction des besoins exprimés.
- La SEOR devra poursuivre le travail de sensibilisation sur la base du projet de translocation de la Perruche verte des Mascareignes avec à la MWF à Maurice.

A l'échelon national

- Avec la LPO, dans le cadre de l'accord partenarial et du programme LIFE Biodiv'OM, l'information au travers du magazine « Oiseaux Mag », des projets d'exposition.
- Avec le CRBPO pour la déclaration, la mise en œuvre de programmes de baguage.
- Avec le RCFS et l'UFCS dont la SEOR est membre.
- Avec le WWF France pour la réalisation d'actions de conservation en outre-mer.
- Avec l'UICN pour la construction de politiques de gestion et de conservation des oiseaux.
- Avec l'OFB, à travers la soumission de projets en faveur de la protection de la Biodiversité réunionnaise et le travail de réflexion sur la future Agence Régionale de la Biodiversité de La Réunion.

A l'international

- Avec Birdlife International via la LPO pour le soutien aux actions de conservation de l'avifaune et la communication des résultats vers les autres acteurs internationaux.
- Avec l'UICN dans le cadre de la révision de la Liste Rouge régionale
- Avec les équipes de recherche travaillant sur des problématiques similaires.

Financement

Les démarches de recherche de partenaires financiers doivent s'orienter vers :

- Le financement de projets pluriannuels.
- La recherche de fonds vers l'international.
- La recherche de partenaires privés et le développement du mécénat.



Renouvellement du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale doit procéder au renouvellement de son Conseil d'Administration, actuellement composé de 17 membres, élus pour 3 ans. Lors de cette assemblée générale, il n'y a pas d'administrateurs sortant.

Les administrateurs souhaitant démissionner du Conseil d'Administration sont :

- ✓ Flora MADIER. Ayant quitté La Réunion fin 2022, Flora préfère ne pas poursuivre son mandat au sein du conseil d'administration de la SEOR.

Désignation du Commissaire aux comptes

La SEOR recevant plus de 153 000 € des subventions publiques (sauf subvention européenne) chaque année, elle a l'obligation légale de faire certifier ses comptes par un Commissaire aux Comptes. L'association doit nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant par l'organe délibérant qui est l'Assemblée générale.

Le mandat de Commissaire aux comptes confié à **Monsieur Jean-Lou GUENEAU** (Cabinet Euraudit OI) lors de l'Assemblée générale de 2021 arrive à échéance ce jour. **L'ensemble du Conseil d'administration tient à remercier très chaleureusement Monsieur GUNENEAU pour la qualité de son travail au cours des 3 mandats de CAC qu'il a assumé à travers ses contrôles et ses recommandations.**

Les membres du Conseil d'Administration ont désigné **Monsieur Fabrice HENAFF** (Cabinet HT Audit et Expertise) comme Commissaire aux comptes et **Monsieur Idriss EMADALY** (Cabinet AUDIT EXPERT GESTION) comme suppléant.



Relâcher d'un pétrel de Barau au Cap Lahoussaye - ©SEOR



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr

Remerciements

Remerciement aux contributeurs

Les actions de conservation de l'avifaune réunionnaise sont également le fruit du soutien de donateurs qui aident au financement des projets. Pour 2023, la SEOR remercie chaleureusement ces contributeurs :

- ✓ Les institutionnels :
La Communauté européenne ; La DEAL Réunion ; le Parc National de La Réunion ; la Région Réunion ; le Conseil Département de La Réunion ; L'Office National des Forêts ; l'Office Français pour la Biodiversité ; Le Conservatoire du Littoral ; la Ville de Saint Paul ; la Ville de Saint André ; la Ville de Saint Denis ; la Ville de Cilaos ; Le Muséum d'Histoire Naturelle de La Réunion ; l'Université de La Réunion ; Le Grand Port Maritime de La Réunion
- ✓ Les partenaires privés :
EDF Réunion ; Société A. Bellier ; Groupe S.M.B. Réunion ; Le Crédit Agricole de La Réunion ; SFR Réunion, Téréos Réunion, la SRPP
- ✓ Les Fondations et associations :
Lions Club ; Fondation de France ; la LPO- Birdlife TeMeUm ; Le WWF, l'Institut de France ; la Fondation EDF et la Fondation Albioma.
- ✓ Les structures relais pour le sauvetage des oiseaux :
Casernes de pompiers ; CODIS ; Gendarmeries ; Commissariats de police ; Vétérinaires ; Stations-service
- ✓ L'ensemble des adhérents, membres d'honneur, bénévoles et bienfaiteurs !

Merci à tous les bénévoles : Claude Frédéric; Fontaine Fred; FOUILLOT Damien, Garnier Serge; Hiot Juliette; Hoarau Florian; Hoareau Nadia; Jan Fabien; Léger Christian; Madier Flora; Robert Caroline; Rolin Charles ; Dimitri; Ewa; Fred; Gilberto; Kevin; Lauriane; Mathilde; Nicolas; Salomé; Soriya; Yohann; A.Leila; A. Seb; A. Quentin; A. Lilou; A. Nicolas; B. Sophie; B. Alice; B. Léa ;B. Hervé; B. Stéphanie; B. Anais;B. Marie Jeanne; B. Pascal; B. Marie; B. Doryane; B. Lauriane; Cachou; C. Martin; C. Corinne; C. Gaspard; C. Jonathan; C. Antonin; C. Guillaume; C. Alexandre; C. Pierre Jean; C. Anna; C. Jean-François; C. Aurélie; C. Frederic; C. Chantal; C. Salomon; C. Boris; C. Marc; D. Alcie; D. Emeline; D. V. Olivier; D B. Anne-Laure; D. C. Justine; D. Fabien; D. Romée; D. E. Chloe; D.O. Quentin; D. Louis; D. Mariette; D. Isabelle; E. Thomas; F. Marie; F. Vyctoria; F. Antoine; F. Frederic; G. Shanka; G. Nicolas; G. Kim; G. Régine; G. Rémi; G. Matthieu; G. Eric; G. Vincent; G. Elodie; H. Simon; H. Dominique; H. Alexandre; H. Florian; H. Henri; H. Lisa; H. Tristan; J. Nora; J. Sybille; K. Audrey ;L. Marion; L. Yannick; L. Véronique; L. Karine; L. Jean Marie; L. Loic; M. Marie-Josée; M. Pierre; M. Pauline; M. Lou ;M. Kenny; M. Thibault; M. Sonia; M. Steeve; M. Léa ; M. Trixie; M'n Jean Florent; M'n Nicolas; M. Juliette; M. V. Amrita; M. Enzo; M. Cindy ;M. Marie; M. Matthieu ; M. Tom; M. Ruddy; N. Stéphane; N. Béatrice; N. Benoit; N. Virginie; N. Jean-François; N. Clément; P. Christophe ;P. Anne Sophie; P. Véronique; P. Zaïa ;P. Myriam; R. Mélanie; R. Isma; R. Anais; R. Sandrine; R. Axel; R. Laetitia; R. Alice; R. Manuel; R. Thomas; S. P. Justin ;S. P. Léa ;S.-T. Sohan; S. Auriane; S. Melthide; S. Jason; S. Marie; S. Joseph ;T. Loris; T. Melissa; U. Léa; V. Christophe; V. Juliette ;W. Mylène; Y. S. S. Christel; Z. Frédéric.)



Remerciement aux partenaires et financeurs de la SEOR

Les institutions :



Les fondations et associations :



Les entreprises :



Et Société A.Bellier

Les structures relais :

